

OFIS SECURITY SYSTEMS

Kello VISIO X7

La Gestion des Temps de Présence

Optimiser la Gestion des Ressources pour gagner en productivité

Tel: 01 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3618 du Jeudi 18 Août 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

56^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale du Congo

Madingou a relevé le défi, grâce à la municipalisation accélérée!

(P.3)



Une phase du défilé civil.

Message de Son Excellence Monsieur le Président Denis Sassou-Nguesso, à l'occasion du 56^e anniversaire de l'indépendance nationale (P.3)

Coupes du Congo de football

La gloire et encore un doublé pour les poulains de Rémy Ayayos

(P.13)

Conseil des présidents de l'I.d.c

René Serge Blanchard Oba choisi comme président par intérim



(P.6)

Opposition

De sa prison, Jean-Marie Michel Mokoko appelle à un dialogue nouveau

Dans une conférence de presse, Clément Miérassa a indiqué que l'ancien candidat à l'élection présidentielle se porte bien et a un bon moral.

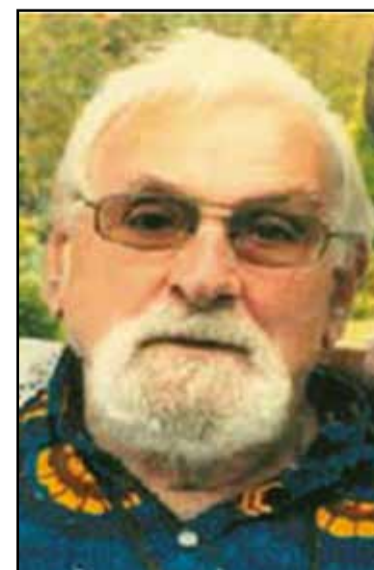


(P.6)

Diocèse de Kinkala

Décès en France de Mgr Jean-Pierre Gallet, prêtre aimé et dynamique au Congo

(P.9)



OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

Conseil d'administration de la Mutrado (Mutuelle des travailleurs de la douane)

Adoption d'un programme d'activités et d'un budget prévisionnel

Le Conseil d'administration de la Mutrado (Mutuelle des travailleurs des douanes) a tenu, du 9 au 10 août 2016, sa session inaugurale dite administrative et budgétaire, sous le patronage de M. Gilbert Missoni Missoungala, président dudit Conseil d'administration. Cette session, qui s'est déroulée dans la salle de conférence de la Direction des enquêtes douanières, sise dans l'enceinte de la Direction générale des douanes et des droits indirects, à Brazzaville, a permis d'adopter un programme d'activités contenant douze priorités couvrant la période de juillet à décembre 2016 et un budget prévisionnel arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 245.030.000 francs Cfa, afin d'assurer la relance de la Mutrado.



Les administrateurs pendant les travaux.

La session inaugurale dite administrative et budgétaire a regroupé toutes les instances de la Mutrado (Conseil d'administration, Bureau exécutif national et Commissariat aux comptes) issues de la dernière assemblée générale tenue du 28 au 30 juin 2016, à l'Hôtel de ville de Brazzaville.

A la cérémonie d'ouverture, le Président du Conseil d'administration, M. Gilbert Missoni-Missoungala a rappelé la vision de la Mutrado: «Notre mutuelle ne vise que le renforcement de l'esprit de corps et de solidarité entre ses membres. Elle contribue, comme le dit l'article 2 des statuts, à l'amélioration des conditions de vie de ses membres, par une assistance multiforme. Ce qui ne l'écarte pas de son administration de tutelle. Elle doit, au contraire, fonctionner en étroite colla-



Gilbert Missoni Missoungala.

laboration avec l'Administration douanière, car sans administration, il n'y a pas de mutuelle. Et les recettes de la mutuelle proviennent majoritairement de l'activité douanière. L'amélioration des conditions de vie

des douaniers contribuera, à coup sûr, à l'augmentation du rendement douanier. C'est pourquoi nous saisissons cette occasion pour transmettre au Directeur général des douanes et des droits indirects, Président d'honneur de la Mutrado, Monsieur Jean-Alfred Onanga, l'expression de notre gratitude, pour avoir permis la bonne tenue de notre session du Conseil d'administration».

Pendant leurs deux jours de travaux, les Administrateurs ont procédé à une analyse profonde de la vie de leur association, pour sa redynamisation. Ils ont adopté un programme d'activités qui va jusqu'à la fin de l'année, un budget prévisionnel et sept délibérations. La première délibération porte

sur la modification de l'article 12 du Règlement financier de la mutuelle; la deuxième sur l'allocation des indemnités aux membres du Bureau exécutif national; la troisième sur l'allocation des indemnités de gestion aux délégués de la mutuelle au niveau de la Direction générale et des Directions départementales; la quatrième sur l'allocation des primes lors des sessions du Conseil d'administration; la cinquième sur l'allocation de la prime aux excusés lors des sessions du Conseil d'administration; la sixième sur la fixation du délai de prescription des dossiers relatifs aux prestations sociales et enfin la septième sur la composition des dossiers relatifs aux prestations sociales.

L'examen du projet de délibération portant sur la fixation des primes des sessions lors des assemblées générales a été renvoyé à la prochaine session du Conseil d'administration. Une recommandation relative à l'élaboration d'un règlement intérieur des sessions du Conseil d'administration a été adoptée. Sur la base du programme d'activités, les instances dirigeantes de la Mutrado vont s'atteler à accomplir une série d'actions, dont entre autres, l'acquisition d'un local servant de siège temporaire de la mutuelle, la sécurisation des mess des douanes, faire l'état des lieux des mess des douanes, l'ouverture des comptes de dépôts à terme dans les institutions bancaires, l'élaboration d'un plan

d'investissement prioritaire, la duplication et la distribution des documents fondamentaux modifiés de la mutuelle, la concertation avec les autorités administratives sur la nécessité du renversement intégral de la part du contentieux revenant à la mutuelle, la prise de contact en vue d'étudier la possibilité d'un partenariat avec des centres médicaux et l'étude sur la rentabilisation des espaces de rencontres appelés mess. Clôturant les travaux, Gilbert Missoni-Missoungala a dégagé les grandes orientations pour conduire la mission de la mutuelle. «Le conseil d'administration a retenu comme action fondamentale et prioritaire: la ventilation des recettes conformément à la clé de répartition adoptée par les administrateurs. La Mutrado a lancé un vaste programme de réfection des mess construits par l'administration des douanes dans chaque département à la faveur de la municipalisation accélérée. Nous lançons un appel de soutien à monsieur le directeur général des douanes et des droits indirects, président d'honneur de la Mutrado, monsieur Alfred Onanga, de tout mettre en œuvre pour exhorter les directeurs départementaux des douanes à reverser à la mutuelle, dont nous faisons tous partie, le strict minimum du contentieux qui lui revient de droit pour son fonctionnement. Maintenant que les dés sont jetés, chacun de nous doit s'efforcer de jouer sa partition dans le strict respect des décisions de l'assemblée générale, des statuts de la mutuelle, du règlement intérieur, du règlement financier et des délibérations que nous venons d'adopter. Le rendez-vous est pris pour le mois de janvier 2017».

Philippe BANZ

Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULY
NOTAIRE

Titulaire d'un office Notarial sis à Brazzaville 93, Avenue de l'Indépendance, Rez-De-Chaussée des Immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade de la R.D.C, Poto-Poto, Centre-Ville B.P.: 2134
Tél.: (242) 05 558 30 17/06 660 49 96/04 402 20 11 - Email: alainmongo_2001@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 29 Juillet l'an deux mil seize, reçu par le Notaire soussigné; il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée enregistrée au domaine, le 01 Août 2016, F 133/20, sous le numéro 1649, aux caractéristiques suivantes:

- Dénomination Sociale: «GRACE & GLORY ENGINEERING» SARL;

- Capital Social: UN MILLION (1.000.000 F. CFA) DE F. CFA, divisé en CENT (100) PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune, libérées en totalité ;
Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, Immeuble 2, Avenue Galieni, Quartier Centre-ville, Mpila ; Arrondissement VI-Talangai ;

Objet social:

- Rénovation, Entretien et nettoyage auto;
- Fourniture et vente des produits pour entretien et nettoyage auto;
- Location et vente des véhicules;
- Parkings automobiles ;

- Négocier et Représentation ;
- Import-export ;
- Prestation des services.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes ;
Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce;
Gérance: La Société a pour Gérante statutaire Mademoiselle Karine Grâce MOMBOULY;
Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 08 Août 2016, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6602.

Pour avis,

Maître Alain MONGO MOMBOULY,
Notaire.

Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise 357, Avenue Boulevard Charles De Gaulle (au-dessus de Super Sonic, face PARK N SHOP), Boîte Postale : 4003, Téléphone : (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01.

INSERTION LEGALE

Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte authentique reçu le premier juillet deux mille seize, enregistré folio 127/02, n°115, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société A Responsabilité Limitée à caractère Unipersonnel ;

Dénomination: «VOLCAN» ;

Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays:

- Toute activité de loisir (Jeux casino);
- Importation des équipements.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet

ci-dessus, et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers ;

Capital: FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000) ;

Siège: Le siège social est fixé à Pointe-Noire, Quartier Mpa-ka, arrondissement III, Tié-Tié, Immeuble J.B.Z ;

Gérance: Par Monsieur Andrei SUBIN ;

R.C.C.M: la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/16 B 1138.

Pour avis,

Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG,
Notaire.

56^e anniversaire de l'indépendance nationale du Congo

Madingou a relevé le défi, grâce à la municipalisation accélérée!

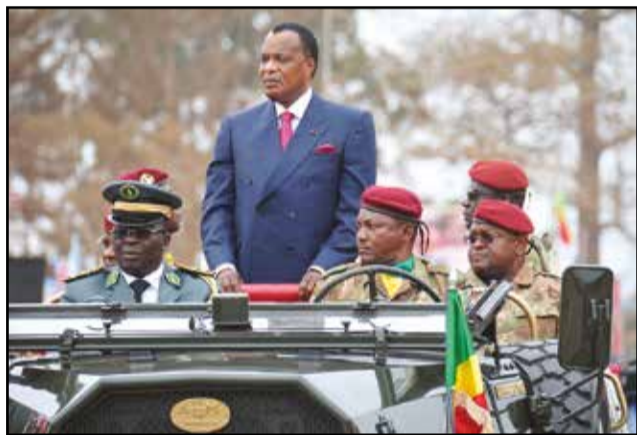
Trois heures et trente-trois minutes, c'est le temps qu'a duré le défilé militaire et civil marquant le 56^e anniversaire de l'indépendance nationale du Congo, à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, le 15 août 2016, sous le haut patronage du président de la République, Denis Sassou-Nguesso, en compagnie de son épouse, Antoinette, et de cinq chefs d'Etat africains. L'orchestre «Impression des as» a animé la partie, avant et à la fin du défilé.

Autour du couple présidentiel, à la tribune principale, il y avait cinq chefs d'Etat africains: Théodoro Obiang Nguema Mbazogo (Guinée Equatoriale), Alpha Condé (Guinée), Hage Geingob (Namibie), Faustin Archange Touadera (Centrafrique), Patrice Guillaume Athanase

Côté national, il y avait les présidents des deux chambres du parlement, André Obami-Itou et Justin Koumba, le premier ministre, Clément Mouamba, le chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises, le général de division Guy-Blanchard Okoi, les membres du gouvernement,



Une vue de la tribune principale.



Le président de la République passant en revue les troupes.

Talon (Bénin), accompagné de son épouse. Le président ivoirien était représenté par Guillaume Soro, président de l'assemblée nationale ivoirienne.

le secrétaire général du C.n.s (Conseil national de sécurité), le contre-amiral Jean-Dominique Okemba. Les membres des autres institutions de la République, du cabinet du

chef de l'Etat, du cabinet du premier ministre, du corps diplomatique, les parlementaires, les autorités locales (préfet, sous-préfets, administrateurs-maires), les officiers responsables des différents corps de la Force publique, les invités de marque, etc., étaient dans les deux tribunes latérales. Dans la tribune en face, il y avait les directeurs généraux et départementaux, les responsables des différentes structures administratives nationales et locales, les dirigeants des entreprises, des associations, des O.n.g.s, les notables, les représentants des forces vives de la Nation, les hauts fonctionnaires, les invités, etc.

C'est dans une ville de Madingou, métamorphosée par les travaux de la municipalisation accélérée qu'a eu lieu la célébration du 56^e anniversaire de l'indépendance nationale. Le chef de l'Etat y est arrivé, jeudi 13 août

2016, en compagnie de son épouse, Mme Antoinette, par l'aéroport tout neuf de N'Kayi.

Tout a commencé par une cérémonie de présentation des travaux de la municipalisation accélérée du département de la Bouenza, sur l'avenue de la Concorde, entièrement asphaltée. Devant le président de la République, Jean-Jacques Bouya, ministre de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, a présenté les travaux déjà terminés, pour accueillir les festivités de l'indépendance.

Autre événement ayant marqué cette journée: l'élection de la Miss indépendance 2016. C'est Mlle Ngoma Marcelle, 20 ans, ressortissante du district de Mabombo, qui a remporté la couronne, parmi les 18 candidates, toutes originaires du département de la Bouenza.

La journée du vendredi 14 août était

consacrée aux sports. Le semi-marathon de Brazzaville, le 13^e du genre, organisé par la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo) s'est couru, dans la matinée, sur un circuit de 21 kilomètres, dans la ville de Madingou, sous le patronage du chef de l'Etat, qui a donné le coup d'envoi et remis les prix aux trois premiers athlètes.

Le soir, la finale de la Coupe du Congo de football a réuni, au tout nouveau stade municipal, les finalistes, à savoir: l'équipe de Cara, du président Jean-François Ndengue, à l'Ac-Léopards, de Remy Ayayos-Ikouna. Les fauves du Niari ont arraché la coupe, à l'issue du match gagné par un but à zéro. Le point d'orgue des festivités était le défilé militaire et civil qui s'est déroulé à la Place de la République, sur le tout nouveau boulevard baptisé: Denis Sassou-Nguesso, où était dressées trois tribunes, aux couleurs

nationales et notre confrère, Bienvenu Boudimbu, du protocole national, était le maître de cérémonie. La population a répondu massivement à ce grand rendez-vous. Après une longue attente ponctuée par l'arrivée des chefs d'Etat, c'est à 11h35 que le défilé a démarré, suivant le rituel militaire consacré. C'est le commandant de la zone militaire de défense n°2, le colonel Nestor Bondza, qui a fait l'épreuve, avec succès, recueillant les applaudissements de l'assistance.

Le défilé civil, quant à lui, a duré 2 heures et 28 minutes. Il a été rythmé par la musique de la fanfare kimbanguiste. Ainsi, les différentes structures administratives (Ministères, directions départementales, mairies, préfecture et sous-préfectures de la Bouenza), les entreprises publiques et privées, les associations et O.n.g.s, les confessions religieuses, les partis politiques, etc, ont fait défiler des carrés qui, chacun à sa manière, ont impressionné l'assistance. A ce propos, la surprenante démonstration de la D.d.r (Dynamique pour le développement et la République), le parti du ministre Hellot Mantson Mampouya, a suscité bien des commentaires. Comme dans toutes manifestations, à Madingou, il y a eu plusieurs côtés rocambolesques, et même des incidents qui ont suscité des rires, de l'indignation et meublés les conversations, à l'instar du micro placé devant le chef de l'Etat, et qui ne répondait plus subitement, l'irruption d'un membre du cabinet présidentiel à la tribune réservé aux chefs d'Etat et aux ministres ou l'arrivée de l'épouse du chef de l'Etat, annoncée sous le nom du président du Bénin, avant que cela ne soit rapidement corrigé.

En soirée, le couple présidentiel a accueilli près d'un millier d'invités de marque, sous une grande paillote placée en face du palais présidentiel, pour un grand banquet qui s'est terminé par la danse en direct à la télévision. Madingou a ainsi bouclé, en apothéose, malgré plusieurs chantiers encore en cours, la phase des célébrations tourmentées de la fête de l'indépendance, couplée à la municipalisation accélérée.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Message de Son Excellence Monsieur le Président Denis Sassou-Nguesso, à l'occasion du 56^e anniversaire de l'indépendance nationale

A l'occasion de la fête de l'indépendance nationale, le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a prononcé un message radio et télédiffusé le dimanche 14 août 2016, à 21h. Contrairement à la tradition républicaine qui a marqué les deux septennats écoulés, cette année, le chef de l'Etat n'a pas fait, à la veille de la fête de l'indépendance, un discours exhaustif sur l'état de la Nation, mais une adresse à la Nation. Nous publions ci-après, l'intégralité de ce message.

Congolaises, Congolais, Mes chers compatriotes,

Comme chaque année depuis 56 ans, nous avons rendez-vous, demain 15 août, avec l'histoire et avec l'avenir. Le quinze août est une date emblématique qui représente, à elle seule: l'indépendance de notre pays, la liberté de notre peuple et la souveraineté de notre Etat. Indépendance, liberté, souveraineté: trinité qui justifie la naissance de la République du Congo. C'est ce pourquoi les pères fondateurs de notre Nation se sont battus des années durant. La commémoration du 15 août est l'occasion d'honorer la Nation rassemblée; de magnifier les valeurs qui servent de fondement à la République et à notre désir partagé de vivre ensemble. Ces valeurs que sont l'«unité», le «travail» et le «progrès», les géniteurs de notre indépendance les ont établies, en les élevant au rang de règles de notre vie commune et de notre action collective. Ils nous les ont légués comme fil

conducteur de notre cheminement vers le développement.

La devise du Congo, «Unité - Travail - Progrès» est, dans son ordonnance et sa pertinence, un véritable mot d'ordre. Elle est en soi tout un programme.

Elle nous appelle à l'unité:

Unité d'hommes et de femmes qui se reconnaissent comme étant les filles et les fils d'un même peuple, les ressortissants d'un même pays, les citoyens d'une même Nation; Unité, synonyme de concorde, de cohésion, de paix et de confiance à l'opposé de la haine, de la discorde, de la division, des violences et de la méfiance;

Unité de destin sans laquelle ne peut se manifester ni se réaliser aucun projet d'ensemble, aucune ambition générale.

Après l'appel à l'unité, la devise du Congo nous invite au travail, Valeur fondamentale grâce à laquelle se construisent les Nations. Le travail est un impératif de la vie des hommes et des Nations. C'est le travail qui rythme leur évolution, en fait de bien-être, de richesses et de développement. C'est le travail qui consolide la liberté individuelle et collective. C'est le travail qui conforte la souveraineté des Etats.

Notre devise nous enseigne enfin que le progrès est inséparable de l'unité et du travail.

Il est leur corollaire naturel. La récompense d'un peuple uni et travailleur, c'est évidemment le progrès. Voilà donc, mes chers compatriotes, le sens de notre indépendance et le



Denis Sassou-Nguesso (photo d'arch.)

défi de notre souveraineté. Chaque génération congolaise, depuis 56 ans, œuvre, avec ses moyens et ses possibilités, à la réalisation de cette promesse de nos aînés, afin de se rendre digne de leur héritage et de notre indépendance.

Notre propre action est inscrite dans cette dynamique.

Hier avec «La Nouvelle Espérance» et «Le Chemin d'Avenir», aujourd'hui avec «La Marche vers le Développement», le nouveau contrat social que nous mettons en œuvre sur les soubassements politique, institutionnel, économique et social dont nous avons doté notre pays.

La nouvelle Constitution est en train de prodiguer ses effets. Sous son empire, le nouveau Président de la République a été élu; un Gouvernement a été nommé. Ce nouveau Gouvernement, largement ouvert aux jeunes et aux femmes,

est actuellement à l'ouvrage, chargé d'inaugurer le vaste chantier de «La Marche vers le Développement», projet de société qui fonde le pacte qui nous lie, vous et moi.

La responsabilité du Gouvernement est de répondre à vos attentes et à vos préoccupations. Sa mission prioritaire est d'amener les hommes et les femmes au cœur du développement; de traduire, dans les faits, notre engagement de diversifier l'économie; d'investir dans la formation des jeunes, pour relever les défis du chômage et de la pauvreté; de restaurer notre appareil productif, afin de générer de nombreux emplois; de poursuivre la modernisation et l'industrialisation du pays; de renforcer la démocratie participative et le dialogue national.

J'entends beaucoup, ces temps-ci, nombre de nos compatriotes parler de morosité et de crise, et même de faillite. Il est vrai que notre pays traverse des difficultés conjoncturelles aiguës dues, principalement, à l'effondrement des cours du pétrole. Et, il n'est pas le seul.

Comme chacun le sait, la longue marche vers le développement n'a jamais été un long fleuve tranquille, pour aucun pays. Le chemin est souvent parsemé d'embûches, de récifs, et d'obstacles divers. Il n'y a pas de fatalité où nous devrions nous laisser emporter. Bien au contraire! Les difficultés, aussi aiguës soient-elles, ne doivent en aucun cas être la fin de l'espoir, encore moins du progrès. Elles seraient plutôt la bonne occasion d'ensevelir les mauvaises habitudes et de faire naître des nouvelles, propices au progrès et à la continuité de la

marche vers le développement. A la condition que les dirigeants et le peuple sachent tirer les leçons du passé et s'arment de la volonté de bâtir du nouveau plus solide que ne l'étaient les choses du passé.

L'avenir du Congo dépend, donc, de la capacité de son peuple et de ses dirigeants à opérer des réformes qui permettent au pays de s'affranchir de sa dépendance du pétrole, du chômage des jeunes, de la répartition encore inégale des richesses nationales et de tous les maux inhérents au sous-développement. Le moment est venu de développer encore plus la production agricole et industrielle, ainsi que celle des différents services utiles à la Nation. Voici venu le temps des profondes réformes structurelles pour créer des emplois en grand nombre, pour étendre la protection sociale à tous, pour moderniser l'économie et la société, pour bâtir le développement inclusif et durable. Il n'y a pas de place dans notre esprit pour la fatalité.

Le 15 août, jour sacré de notre indépendance, peut-être un jour de résolution. Réitérons, dès à présent, notre détermination à gagner la grande bataille de l'indépendance économique. Car, c'est l'indépendance économique qui va parachever notre indépendance et notre souveraineté.

Nous ne serons totalement indépendants, nous n'exercerons la plénitude de notre souveraineté que si nous produisons l'essentiel de ce que nous consommons, si nous atteignons l'autosuffisance alimentaire, si nous mettons tous les

jeunes ou presque tous au travail, si nous réduisons profondément les inégalités, si nous facilitons au plus grand nombre l'accès à un logement décent, aux soins de santé, à l'éducation, et si nous couvrons tous les besoins du pays en infrastructures de base. Alors, battons-nous ensemble pour gagner cette bataille majeure, cette bataille vitale. Je veux vous rassurer. La mauvaise passe actuelle sera surmontée comme nous avons eu à en surmonter des plus importantes par le passé. Les nations fortes sont celles qui transforment les moments de crise en temps d'espoir. L'Etat est à l'œuvre pour conjurer le mauvais sort. C'est la responsabilité de l'Etat d'engager sans attendre des réformes hardies de son initiative et dont il doit être le seul maître.

Mes chers compatriotes,

Le 15 août est aussi jour d'allégresse. Jour de gloire où nous proclamons notre fierté d'être Congolais; où nous célébrons notre liberté; où nous renouvelons le pacte de notre unité et ravivons la flamme de la concorde nationale afin que, jamais, la promesse de nos aînés ne sombre dans les ténèbres.

Honorons la fête de la liberté, la fête nationale dans la joie d'aujourd'hui, l'espoir de demain et l'effort de tout le temps qui doit faire de nous les bâtisseurs de notre destin. Ainsi vivra toujours et à jamais notre chère patrie dans l'unité, le travail et le progrès.

Vive l'indépendance nationale, Vive la République, Bonne et heureuse fête à tous!

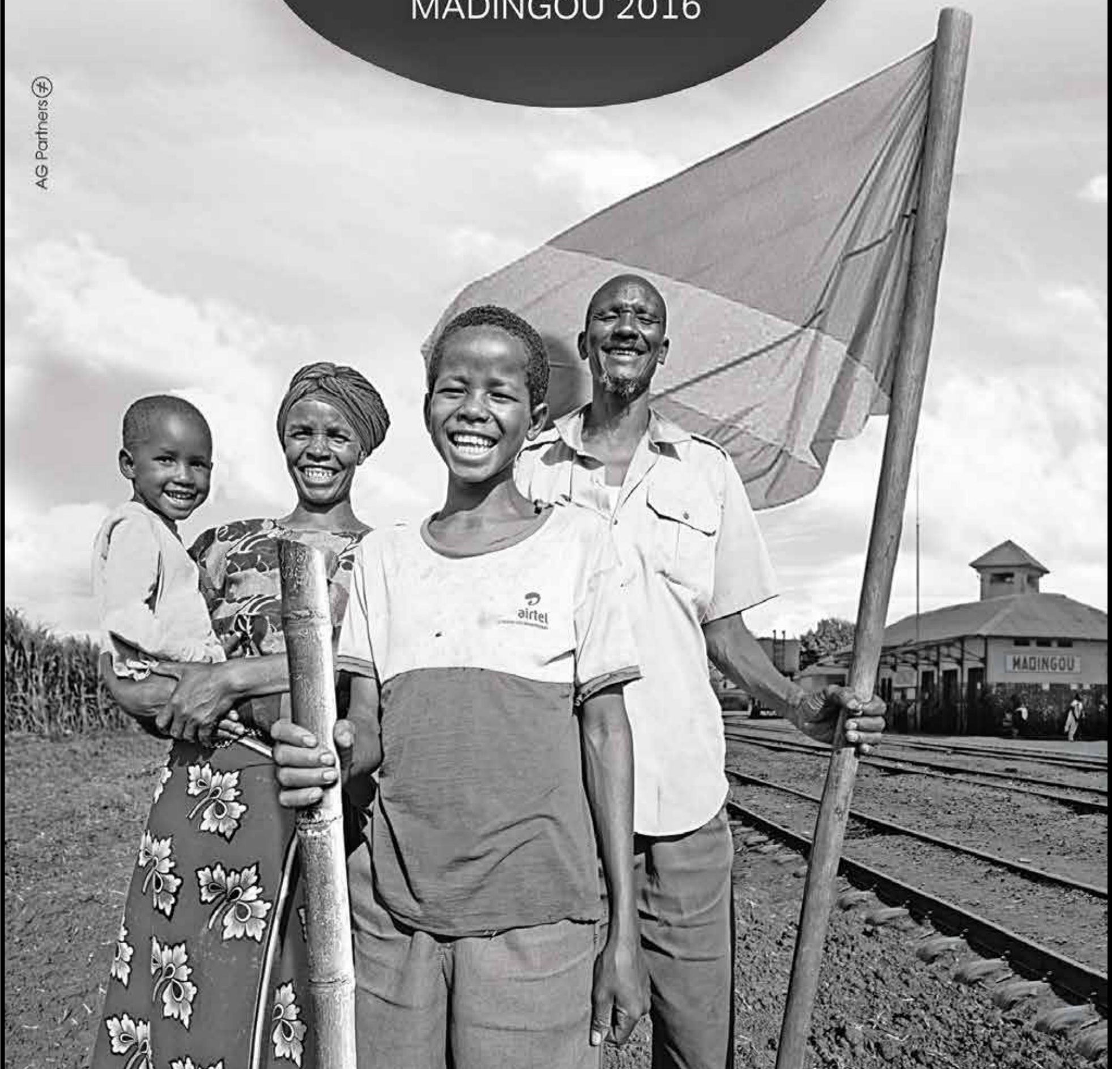


LE RESEAU DES SMARTPHONES

**CONGO MON PAYS
AIRTEL MON RESEAU**

Bonne fête d'indépendance
MADINGOU 2016

AG Partners 



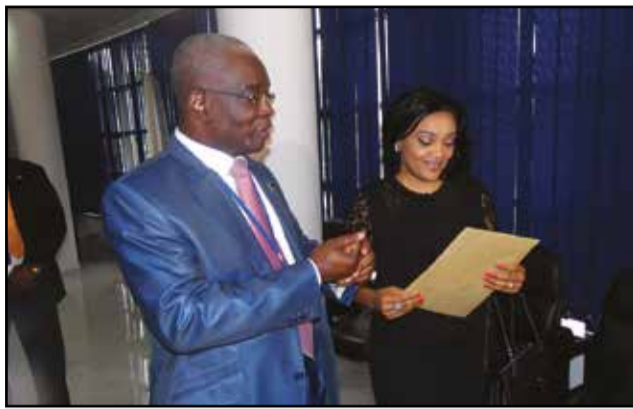
Banque postale du Congo

Partenariat avec la Fondation Sounga, pour l'octroi de micro-crédits aux femmes

La Fondation Sounga, présidée par Mme Danièle Sassou-Nguesso, a obtenu un partenariat avec la Banque postale du Congo, destiné à l'octroi de micro-crédits aux femmes, pour soutenir l'entrepreneuriat féminin. La signature de ce partenariat a eu lieu mardi 9 août 2016, au siège de la Banque postale du Congo, à Brazzaville, entre Mme Danièle Sassou-Nguesso et Calixte Médard Tabangoli, le directeur général de ladite banque. Les micros crédits alloués aux femmes vont impulser davantage l'entrepreneuriat féminin dans leurs différents secteurs d'activités, a-t-on appris.

L'initiative d'octroi de micro-crédits aux femmes fait partie d'un vaste programme dénommé «Sounga ngai», un incubateur de l'entrepreneuriat féminin, le premier du genre au Congo, piloté par la Fondation Sounga. Il s'agit d'allouer des micros-crédits aux femmes ayant suivi une formation, pour leur permettre de réaliser des micro-projets générateurs de revenus. L'idéal c'est, également, de formaliser les activités entreprises et d'organiser des business plans au bénéfice des femmes, afin que leurs activités deviennent de véritables petites ou moyennes entreprises. L'octroi de micro-crédits est, également, conditionné par une série de formations, de six semaines, que la Fondation Sounga va assurer.

Cette formation concerne les femmes de tous les départements du Congo, pour leur apprendre les bases de l'entrepreneuriat en termes de management, de fiscalité, de comptabilité et autres aspects liés à la gestion au développement de l'entreprise. Il est vrai que moins d'une entreprise sur deux est viable au bout de deux ans. Mais, au bout de cinq ans, on peut compter cinq entreprises viables sur dix. L'incubateur est une sorte d'école de l'entrepreneuriat, qui s'étend sur six semaines. «Le fait de fournir des ressources aux femmes, tout en promouvant l'égalité des sexes dans les ménages et dans la société a des incidences très considérables sur le développement. L'accroissement des opportunités offertes aux femmes



Calixte Médard Tabangoli et Danièle Sassou-Nguesso.

dans l'entrepreneuriat, les travaux publics, l'agriculture, les finances et dans d'autres secteurs peut accélérer la croissance économique, tout en contribuant à atténuer les effets de la crise financière actuelle et à venir», a confié la présidente de la Fondation Sounga.

Pour sa part, Calixte Médard Tabangoli a estimé que la Banque postale du Congo est très engagée dans la mise en place de micro-crédits au bénéfice exclusif des femmes. C'est pourquoi la B.p.c est prête à accompagner le projet de la Fondation Sounga. Aider une femme, c'est soutenir toute une

famille. Les femmes sont aussi les gardiennes des valeurs morales dans nos sociétés.

Signalons que Sounga est une fondation à but non lucratif fondée en 2015. Elle a pour ambition d'aller à la rencontre des femmes qui subissent des entraves à leur épanouissement, de les écouter, de leur donner la parole et de les aider à acquérir l'autonomie, en leur offrant les moyens d'entreprendre, grâce à des actions portant sur la formation et le micro-crédit.

Alain-Patrick MASSAMBA

Ministère de l'agriculture de l'élevage et de la pêche

Un nouveau projet en préparation, pour remplacer le P.d.a.r.p

Le ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, a présidé, jeudi 28 juillet 2016, dans la salle de conférence du Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, à Brazzaville, une séance de restitution des résultats de la mission de préparation du nouveau projet d'agriculture commerciale du Congo, qui prendra le relai du P.d.a.r.p (Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales), qui s'achève le 30 avril 2017.

La séance de travail présidée par le ministre d'Etat Henri Djombo s'est déroulée en présence d'Amadou Oumar Bâ, chargé du P.d.a.r.p à la Banque mondiale, responsable de la mission, et Isidore Ondoki, coordonnateur du P.d.a.r.p, avec la participation des représentants de quelques départements ministériels comme le commerce et la consommation, les petites et moyennes entreprises, les zones économiques spéciales, la recherche scientifique et la promotion de la femme. La présentation faite a porté sur

l'évaluation des potentialités et des faiblesses de l'agriculture congolaise, à l'issue d'une mission d'études conduite par Amadou Oumar Bâ a sillonné l'ensemble du territoire national, du 19 au 26 juillet dernier, en allant à Pointe-Noire et dans la partie Nord du pays, pour apprécier les potentialités et les faiblesses de l'économie rurale. Pendant la mission, les membres ont visité des structures agropastorales privées et étatiques de différentes tailles. Le diagnostic de la situation agricole établi par la mission montre que le secteur est encore



Les participants à la séance de restitution.

confronté à un certain nombre de contraintes et de défis à relever. L'agriculture, considérée pourtant comme la branche économique fondamentale de l'économie nationale, qui compte plus de 50% de la population, reste pauvre, déséquilibrée et archaïque. Le Congo est encore un «petit» pays agricole, dont la productivité nationale ne couvre pas les besoins au niveau national. Au regard de sa pauvreté agricole, on comprend parfaitement que le Congo soit obligé de recourir à d'importantes importations, pour satisfaire ses besoins alimentaires.

Le nouveau projet en préparation est destiné à appuyer l'agriculture congolaise, pour sa relance avec pour, entre autres objectifs, d'améliorer les filières agricoles et l'accès au marché des petits producteurs, augmenter la productivité et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, renforcer la valorisation des produits agricoles et les capacités institutionnelles pour le soutien à l'agriculture commerciale et favoriser le développement d'une agriculture commerciale dynamique, en levant les contraintes en termes d'infrastructures et du climat des affaires. Actuellement, le P.d.a.r.p, financé conjointement par le gouverne-

ment et la Banque mondiale pour une enveloppe de 20 milliards de francs Cfa, est en financement additionnel jusqu'à sa fin prévue le 30 avril 2017. Ce projet s'exécute à travers trois composantes essentielles, à savoir le renforcement des capacités du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, la réhabilitation des pistes rurales et des infrastructures de marchés, l'appui aux activités productives et génératrices de revenus en milieu rural. Le ministre d'Etat Henri Djombo a félicité les résultats atteints par le P.d.a.r.p et demandé que ce projet soit prorogé jusqu'au mois d'avril 2017. Il a donné l'option, en ce qui concerne le nouveau projet en préparation, qui va remplacer le P.d.a.r.p: «Nous avons également échangé ensemble sur les options fondamentales qui seront basées sur la séparation des attributions des administrations chargées de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et des structures opérationnelles qui seront, elles, chargées de l'encadrement des producteurs et de la recherche des financements, pour soutenir les petites exploitations. Le nouveau projet tiendra compte de cela, pour atteindre la sécurité alimentaire à moyen terme».

Philippe BANZ

Editorial

Ne pas laisser tomber la municipalisation accélérée!

S'il est un programme national qui a réellement transformé le Congo, en une décennie, c'est bien la municipalisation accélérée. Spécificité congolaise, le concept s'est bien adapté et a fait ses preuves, même s'il est nécessaire de l'améliorer et corriger à tout prix certains de ses aspects. Le Congo, sous la houlette du président Denis Sassou-Nguesso, a mis à profit ce concept, avec des résultats fort encourageants, comme jamais depuis l'indépendance nationale, on a vu un programme transformer le pays à ce point. Pour la première fois, l'Etat est intervenu en matière d'investissement en capital, de manière successive et continue, sur tout le territoire national, de 2004, à Pointe-Noire, et le Kouilou, à 2016, dans le département de la Bouenza. Tous les douze départements administratifs du pays ont été bénéficiaires du programme de municipalisation accélérée. Critiquée de toutes parts, la municipalisation accélérée a suivi, tranquillement et sûrement, son bonhomme de chemin, jusqu'à toucher tous les départements, sans exception, même si le niveau de réalisation est différent d'un département à un autre. D'énormes progrès en investissements ont été réalisés, à travers le territoire national, sur fonds propres de l'Etat, grâce à la fameuse manne pétrolière. A l'exception d'Impfondo, tous les chefs-lieux de département sont reliés à la capitale par des voies goudronnées rejoignant les nationales 1 et 2, de Pointe-Noire à Ouesso. N'Kayi, la capitale sucrière, aura attendu 56 ans après l'indépendance, pour avoir, enfin, un aéroport digne de ce nom, avec une piste goudronnée et un aérogare moderne qui a remplacé le hangar qui en tenait lieu. Tout un symbole qui prouve qu'on revient de loin! Les Congolais, on le sait, sont prompts à la critique, comme pour se faire valoir ou se faire bonne conscience de leurs compétences. Mais, lorsqu'il s'agit de travailler pour développer, il faut, plutôt, chercher à la loupe les acteurs congolais qu'il faut. Voyez-vous, dans notre pays, même pour boucher les nids de poule, dans les villes, ou ramasser les ordures, on est obligé, pour que le résultat soit atteint, de recourir à des entreprises étrangères. Autrement, avec des sociétés congolaises, c'est-à-dire dirigées par des Nationaux, on court le risque que l'argent soit bouffé, le travail jamais fait ou inachevé, ou ne respectant pas le cahier des charges. En matière de gestion publique, la conscience du travail bien fait s'est effritée. Tout le monde veut profiter de tout.

Dans un tel contexte, les efforts réalisés avec la municipalisation accélérée méritent respect, même si cela ne les exempte pas de la critique. Il est vrai que si le choix des projets étaient faits avec la participation des forces vives des départements bénéficiaires, si l'on avait réussi à éviter les phénomènes de surfacturation, de marchés gré-à-gré ayant permis à certains opérateurs bénéficiaires de disparaître avec les fonds reçus ou de ne pas achever leurs travaux, etc., on aurait obtenu des résultats encore plus encourageants. Mais, tant qu'à faire, le pays a, tout de même, réalisé un bon parcours, sur le chemin du développement.

Dans sa phase liée à la tenue de la fête de l'indépendance nationale dans le chef-lieu du département bénéficiaire, la municipalisation accélérée est arrivée à son terme, cette année, avec le département de la Bouenza. Bien sûr, l'exécution des projets se poursuit, puisque celle-ci peut s'étendre sur deux ou trois ans. Il reste, maintenant, au gouvernement de concevoir la nouvelle phase de municipalisation accélérée, durant le quinquennat actuel.

A mon avis, cette deuxième phase peut viser comme objectif l'achèvement des projets prévus dans chaque département. Pour ce faire, on peut revenir sur la formule de la fête tournante, en choisissant, chaque année, un département donné. Mais, cette formule ne permettra pas de toucher tous les départements en un quinquennat. D'où la proposition de regrouper, chaque année, deux à trois départements où l'Etat concentre ses efforts d'investissement, pour réaliser les projets qui ne l'ont pas été et achever ceux qui ont été abandonnés en chemin. La fête de l'indépendance pouvant se tenir dans un des chefs-lieux des trois départements concernés ou reprendre sa place à Brazzaville. Ainsi, l'année prochaine, par exemple, on peut revenir sur Pointe-Noire, le Kouilou et le Niari, achever tous les projets prévus dans le cadre de la municipalisation accélérée. L'année suivante peut être consacrée à la Likouala, la Sangha et la Cuvette-Ouest. Et ainsi de suite.

Expérience fort édifiante, la municipalisation accélérée ne doit pas être abandonnée, mais plutôt, reprise et adaptée au nouveau contexte, pour permettre à tous les départements du pays de continuer à bénéficier du fruit du développement.

Joachim MBANZA

Université Marien Ngouabi

Le professeur Jean-Rosaire Ibara nommé recteur

Le conseil des ministres qui s'est réuni le vendredi 12 août 2016, sous le patronage du président Denis Sassou-Nguesso, a procédé, sur proposition de Bruno Jean-Richard Itoua, ministre de l'enseignement supérieur, à la nomination de Jean-Rosaire Ibara, professeur titulaire, actuel doyen de la Faculté des sciences de la santé, comme recteur de l'Université Marien Ngouabi. Jean-Maurille Ouamba, professeur titulaire et actuel doyen de la Faculté des sciences, est nommé vice-recteur, chargé des affaires académiques. Enfin, Paul Louzolo-Kimbembé, professeur titulaire, actuel vice-recteur par intérim, est nommé vice-recteur, chargé de la recherche et coopération.

Le plus vieux chariot des hôpitaux du Congo se trouverait à Loutété

L'hôpital de référence de Loutété, fruit de la coopération allemande, est toujours en état de fonctionnement, dans le département de la Bouenza. Il fut inauguré, en 1970. Les Allemands avaient fait don, à l'époque, entre autres, d'un chariot. 46 ans après, ce chariot est toujours là. C'est, peut-être, le plus vieux chariot des hôpitaux du Congo. Mais, il est facteur de nuisance sonore, lorsque le préposé de service le trimbale dans les couloirs du bâtiment de l'hôpital. En tout cas, il dérange les malades, le personnel soignant et tous ceux qui s'y rendent, surtout que le plancher est jonché de trous. C'est un matériel qui a rendu beaucoup de services et mériterait qu'on le place, maintenant, dans un musée, estiment certains. C'est le souhait, aussi, des agents de l'hôpital de Loutété qui ont, pourtant, déjà exprimé leurs doléances au chef de l'Etat, en personne, lors d'un de ses passages dans leur commune urbaine. Ils continuent, malheureusement, d'attendre. Jusqu'à quand et d'où leur viendrait, finalement, le salut?

Le bureau de poste de Madingou a rouvert ses portes

Fermé depuis 1997, le bureau de poste de Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, a rouvert ses portes, à la faveur de la célébration tournante de la fête de l'indépendance. L'actuel ministre des postes et télécommunications et des nouvelles technologies, Juste Ibombo, y tenait absolument. Il a réussi son pari. Evidemment, le plus dur commence, car il reste, maintenant, à convaincre les populations à renouer avec la poste, en lui confiant leur courrier, ce qui n'est pas évident, d'autres moyens de communication, notamment le téléphone et l'Internet ayant supplanté le mode de la poste. Un combat difficile à gagner. Heureusement, la poste offre d'autres opérations traditionnelles, comme le transfert d'argent, en partenariat avec d'autres opérateurs exerçant dans ce secteur et qui présente plus de garantie.

Un camion de livraison de boisson se renverse dans le Mayombe

Samedi 14 août 2015, un camion semi-remorque de la société Bralico (Brasserie et limonaderie du Congo), chargé de casiers de bière et de jus, partait de Madingou. Roulant à vive allure, il a tenté d'éviter un véhicule roulant en sens inverse, à un virage non loin du village Mpounga (district de Mvouti), dans le Mayombe. Malheureusement, la semi-remorque s'est renversée, en partie, avec tout son contenu. En un rien de temps, le lieu de l'accident s'est transformé en lieu de fête, car la semi-remorque a été vidée de sa cargaison de boisson par les automobilistes et les passagers roulant dans les deux sens de la route nationale n°1. Ils n'ont pas hésité à s'emparer des casiers... «*qui tombaient du ciel*». Une façon de célébrer, à leur manière, la fête de l'indépendance. Mais, un malheur ne venant jamais seul, un véhicule de la société Express Afrique a percuté la semi-remorque, avant d'être, à son tour, percuté par une voiture appartenant à la société de téléphonie mobile Azur. Excepté les dégâts matériels importants enregistrés, on ne déplore aucun mort, ni blessé.

Vol au siège de l'arrondissement 3 Tié-Tié le jour des festivités du 15 août

La nuit du 15 au 16 août 2016, le siège de l'arrondissement 3 Tié-Tié, à Pointe-Noire, la capitale économique congolaise, a été victime d'un vol avec effraction. Les malfrats ont profité des festivités du 15 août, pour opérer tranquillement. Les voleurs ont mis à profit cet instant d'inattention, pour entrer et subtiliser tous les ordinateurs que compte la salle informatique de l'arrondissement. Curieux, ils n'ont pas pris celui qui est en panne. Ils ont réussi à s'enfuir, sans être inquiétés. Une enquête a été ouverte par la police de Tié-Tié 1. Ces voleurs seront-ils retrouvés? Affaire à suivre!

Calme à Brazzaville, à l'occasion de la fête du 15 août!

Brazzaville, la ville-capitale, était plongée dans un calme olympien, le jour de la fête de l'indépendance, le 15 août. Tout le gratin de l'élite politico-administrative s'était rendu à Madingou, où se tenait la fête de l'indépendance. Mais, dans la capitale, aucune manifestation n'y a été organisée, à cette occasion, comme cela se faisait dans les années passées? Effet de la crise financière? En tout cas, les Brazzavillois sont restés chez eux, suivant à la télévision ce qui se passait à Madingou. Le chef-lieu de la Bouenza grouillait de monde et la fête s'est aussi manifestée à N'Kayi, la ville sucrière où se trouve l'aéroport départemental. Toute cette zone était prise d'assaut par les grosses cylindrées 4x4 qui ont circulé sur la route nationale n°1 entre Dolisie où certains convives, comme les membres du gouvernement, étaient logés, N'Kayi et Madingou. Il faut dire que depuis l'inauguration de la route lourde, le trafic automobile ne fait que s'intensifier sur cette route construite par une société chinoise.

Opposition

De sa prison, Jean-Marie Michel Mokoko appelle à un dialogue nouveau

Clément Miérassa, président du P.s.d.c, a animé, vendredi 13 août 2016, au nom de la Composante Jean-Marie-Michel Mokoko, l'ancien candidat à l'élection présidentielle anticipée, aujourd'hui incarcéré à la Maison d'arrêt, depuis plus de trois mois. La conférence de presse, qui a eu lieu au domicile privé du général Mokoko, au centre-ville de Brazzaville, avait pour objectif de rassurer ses amis et sympathisants sur sa santé et sa détermination politique. Clément Miérassa a indiqué que l'ancien candidat à l'élection présidentielle se porte bien et a un bon moral, et «il invite toutes les forces vives de la Nation, en général, et la classe politique, en particulier, à se ressaisir comme un seul homme, pour créer les conditions permissives d'un dialogue nouveau...».

Clément Miérassa a tenu à préciser que l'image du général Mokoko, «*qui a été postée sur Internet, a été montée par des gens malveillants, pour des raisons politiques inavouées*». Pour la composante J3M, l'arrestation de Jean-Marie Michel Mokoko est l'aboutissement d'un processus de destruction méthodique des ambitions politiques d'un «*homme qui a interrompu sa brillante carrière internationale et renoncé au poste de conseiller du chef de l'Etat qu'il a occupé de 2005 à 2016*», pour répondre à l'appel des Congolais.

Clément Miérassa a parlé du traitement inhumain dont a été victime le général Mokoko, dans une procédure judiciaire qui ne tient pas compte de son statut d'officier général. «*ancien chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises dont la contribution à la réussite de la Conférence nationale souveraine était décisive*». La demande de mise en liberté provisoire adressée par ses avocats a été, tout simplement, rejetée. «*Ses avocats ont interjeté appel à la chambre d'accusation*».

Clément Miérassa a rassuré les sympathisants du général sur son engagement politique, en dépit de l'épreuve qu'il traverse et des conditions carcérales «*illégales, difficiles et contraires aux normes qui régissent les droits de humains*». «*Il renouvelle, par ma voix, son engagement ferme aux côtés de tous les compatriotes qui s'investissent dans la lutte pour l'instauration de la démocratie véritable, la justice, les libertés, l'équité et l'unité nationale*». Aussi, pense-t-il que «*l'alternance démocratique qui advient de la volonté du peuple clairement exprimée dans les urnes est la seule voie rationnelle pour le changement de politique*». «*Il croit que les forces politiques congolaises ne pourront pas durablement se départir de cette démarche qui est, aujourd'hui, admise partout, dans le monde, comme approche la moins mauvaise, pour régler les différences de vue et d'opinion entre acteurs politiques*».

C'est pourquoi il paye un «*lourd tribut*» par la prison qu'on lui a infligée, à cause de son «*engagement irréversible à ces valeurs politiques*». Il subit, avec dignité, toutes les humiliations qui lui sont infligées, d'autant plus que la cause qu'il défend est en parfaite harmonie avec la volonté des populations congolaises, indifféremment de leur appartenance géographique. Populations qui ont, désormais,

pris conscience qu'au nom de la paix, on leur a fait accepter l'inacceptable, au point de leur faire quémander, comme des faveurs, des droits les plus naturels et les plus imprescriptibles pour tout humain dans une société moderne».

Selon Clément Miérassa, le général Mokoko «*continue de refuser les résultats du scrutin présidentiel du 20 mars 2016*». Il appelle «*les forces politiques et sociales, quelles que soient leurs obédiences*», à «*s'engager dans la promotion*



Clément Miérassa.

des valeurs de la démocratie plurielle, pour, désormais, garantir une alternance politique apaisée par l'instauration d'une gouvernance électorale juste et transparente, afin de faire amorcer la construction d'un véritable Etat de droit».

Par ailleurs, «*il invite toutes les forces vives de la Nation, en général, et la classe politique, en particulier, à se ressaisir comme un seul homme, pour créer les conditions permissives d'un dialogue nouveau, sincère et salvateur, qui doit*

être, d'une part, une concertation nationale inclusive, en vue d'une réconciliation réelle et durable de notre peuple avec lui-même et, d'autre part, un cadre idéal pour instaurer, en toute responsabilité et sans malice, un débat sur tous les sujets qui nous divisent, y compris ceux qui fâchent».

A tous ceux qui ont cru et croient encore en lui, «*le général les rassure que son engagement est inaltérable, quelles que soient les intimidations et les humiliations dont il est victime. Il leur demande de ne pas céder à la peur et de s'organiser dans le respect des lois et règlements de la République, pour poursuivre le combat jusqu'à la victoire*», a indiqué Clément Miérassa, qui a, pour sa part, appelé à la remise en liberté de Jean-Marie Michel Mokoko et d'autres prisonniers politiques, car c'est «*une condition sine qua non, pour la dédramatisation et l'apaisement du climat politique et social délétère dans lequel notre pays est plongé, aujourd'hui*».

Cyr Armel YABBAT-NGO

Conseil des présidents de l'I.d.c

René Serge Blanchard Oba choisi comme président par intérim

Le conseil des présidents de l'I.d.c (Initiative pour la démocratie au Congo) s'était réuni, le jeudi 11 août 2016, et a désigné René Serge Blanchard Oba comme président par intérim de cette plateforme politique de l'opposition. Ce changement est intervenu, en raison de l'absence d'André Okombi-Salissa, toujours porté disparu. L'annonce de la nomination de René Serge Blanchard Oba a été faite, au cours d'une conférence de presse que ce dernier a animée, à son domicile, sur l'avenue Nelson Mandela, au centre-ville de Brazzaville, en présence de Charles Zacharie Bowao, coordonnateur des plateformes I.d.c-Frocad, Michel Mampouya et Jean-Baptiste Bouboutou-Bemba, qui a rendu publique une déclaration dans laquelle l'I.d.c s'inquiète de la crise qui mine le pays.



De g. à dr: Michel Mampouya, Blanchard Oba, Jean-Baptiste Mbemba-Bouboutou et Zacharie Bowao.

l'ensemble du territoire national, particulièrement dans la capitale économique, mettent en péril l'équilibre social», souligne la déclaration.

L'I.d.c a réaffirmé son attachement aux principes qui sous-tendent les bases de sa création, notamment l'instauration d'un Etat démocratique et l'épanouissement intégral de l'homme. Pour elle, «*seul un cadre délibératif engageant l'humilité partagée de l'ensemble de la classe politique peut sortir le pays de la crise de légitimité historique des institutions actuelles et le préserver d'une implosion prévisible*... Le P.c.t et l'ensemble du pôle du consensus de Sibiti devraient comprendre une des leçons de notre histoire, à savoir que l'arrogance politique n'a jamais été la réponse appropriée aux crises de légitimité historique, loin s'en faut».

Dans ces conditions, pour aller à la dédramatisation et dans un esprit de réconciliation nationale, l'I.d.c exige la libération de Jean-Marie Michel Mokoko et de tous les dirigeants de l'opposition «*arbitrairement détenus à la maison d'arrêt*». Elle demande aussi la levée de l'état de siège dans le département du Pool et de l'interdiction de la libre circulation des dirigeants de l'opposition. Interrogé sur la situation d'André Okombi-Salissa, René Serge Blanchard Oba a dit que ce dernier fait l'objet de privation délibérée et même brutale qui ont fait qu'il quitte sa résidence, parce que plusieurs assauts de la police y ont été portés. «*Il n'est pas arrêté et n'est pas*

non plus mort. Il est en vie. Il est en contact avec nous et c'est notre président», a-t-il répondu.

Parlant de la présence de quelques dirigeants de l'opposition au cocktail du vivre ensemble organisé par le premier ministre et le maire Hugues Ngouélondélé, le conférencier a, simplement, déclaré qu'il ne faut pas refuser un appel, «*mais on peut refuser ce qu'on dit là-bas. Effectivement, nous avons reçu une invitation du gouvernement. Nous constatons qu'après avoir entendu ce qu'on nous a dit, aucune fois le mot dialogue est sorti. J'ai entendu parler d'une initiative qui pourrait conduire à ce que les Congolais se mettent ensemble. Notre position est claire, nous avons toujours demandé un dialogue sans exclusive, sous l'égide de la communauté internationale. Toutes les actions qui iront dans ce sens, nous serons preneurs*», a-t-il réaffirmé.

Quant à son contenu, il a précisé que ce dialogue débattera de la gouvernance électorale. «*Tout ce que nous vivons, aujourd'hui, est issu d'un référendum qui a été fait au mépris de la Constitution*», a poursuivi René Serge Blanchard Oba, qui a dû s'expliquer aussi sur l'absence de Guy Brice Parfait Kolélas, président de la Codeha, parti membre de la plateforme I.d.c. «*Il n'y a pas de problème au sein de l'I.d.c. Son parti est toujours membre à part entière de notre plateforme*», a-t-il dit, à son propos.

Cyr Armel YABBAT-NGO

VENTE PUBLIQUE

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique porte à la connaissance du public qu'elle organise une vente aux enchères spéciale le samedi 20 Aout 2016 dans l'enceinte de son entrepôt sis, rue Léon Jacob en face de la Société AFRIC à MPILA. La vente commencera à 9h00. Les biens suivants seront mis en vente:

- Des meubles de maison et de bureau
- Des appareils électroménagers
- Des ordinateurs et imprimantes
- Des aspirateurs
- Des matériaux de construction
- Des groupe électrogènes
- 1 véhicule pick-up (Ford)

Toutes les personnes intéressées sont priées de se rendre au lieu indiqué ci-dessus, le Jeudi 18/08/2016 et Vendredi 19/08/2016 de 9H00 à 19H pour visiter les articles et prendre connaissance des conditions de vente.

N.B. Tous les participants devront passer par le contrôle de sécurité pour avoir accès au lieu de la vente

Mode de paiement: EN ESPECES (Fca Uniquement) SUR PLACE!!!

SOYEZ LES BIENVENUS

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI
Notaire
Immeuble DABO, 3e étage, avenue de la Paix
En face de la LCB Bank de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
B.P: 13.273/Tél.: (242) 05.522.96.23/06.952.17.26/E-mail: skymbassa@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

GROUPE AFRIQUE NEGOCE INTERNATIONAL PLUS

En abrégé «G.A.N.I.P»

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA

Siège social: 56, avenue de France, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
RCCM: 16 B 6309

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 20 janvier 2016, reçu par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, notaire, dûment enregistré à Brazzaville Poto-Poto, le 27 janvier 2016, sous Folio 17/2, Numéro 0245, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: société à responsabilité limitée;
Objet: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

• L'importation et la distribution des produits alimentaires; -L'importation et la distribution des boissons alcoolisées et non alcoolisées; -L'achat et la vente des produits congelés et surgelés; -La gestion et l'exploitation des alimentations; - L'exploitation et la gestion des salles des jeux; -Le transport et la logistique; -Le commerce de détail en magasin non spécialisé (commerce général);
Et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tous tiers, la prise d'intérêt dans toutes affaires similaires, sociétés créées ou à créer, la participation, la gérance et toutes autres activités financières, mobilières et immobilières susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement;

Dénomination: la société a pour dénomination: GROUPE AFRIQUE NEGOCE INTERNATIONAL PLUS, en abrégé «G.A.N.I.P»;

Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce et du

crédit mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée;

Siège social: le siège social est fixé: 56, avenue de France, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo;

Capital social: le capital social est fixé à la somme de un million (1.000.000) Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 100; entièrement souscrites et libérées par les associés, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 20 janvier 2016 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI;

Gérance: aux termes du procès-verbal de la première assemblée générale ordinaire du 20 janvier 2016, Monsieur NGASSA TANKOUA Edmond a été nommé en qualité de gérant de la société GROUPE AFRIQUE NEGOCE INTERNATIONAL PLUS, en abrégé «G.A.N.I.P», pour une durée indéterminée;

Dépôt légal a été entrepris, le 09 février 2016, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro 16 DA 122;

Immatriculation: la société GROUPE AFRIQUE NEGOCE INTERNATIONAL PLUS, en abrégé «G.A.N.I.P», a été immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier de Brazzaville, sous le n°16 B 6309.

Pour insertion légale,
Maître Sylvert Bérenger
KYMBASSA BOUSSI

**CHRONOGRAMME
DES SEMINAIRES
DE FORMATIONS MAG.SYS**

MAG.SYS: Immeuble en face
du hall des légumes Agri-Congo Derrière
la fac de droit (à l'étage)
05 556 90 64 / 06 937 60 54

MENTION	DUREE	DEBUT	HEURES
LES ASSURANCES <i>Généralités-Concepts-Procédures-Cas pratiques</i>	1 Semaine	10 Août 2016	17h-19h45
LOGISTIQUE <i>Approvisionnement - Gestion des stocks - Incoterms - Transport - Assurance</i>	2 Semaines	17Août 2016	17h -19h45
GESTION DES PROJETS <i>Montage et organisation- Outils de suivi - Planification et Pilotage - Evaluation financière et rentabilité</i>	2 Semaines	23 Août 2016	17h -19h45
CONCEPTION ET IMPLEMENTATION D'UNE BASE DE DONNEES <i>Exemples de Projet</i>	2 semaines	13/09/ 2016	17h-19h45



Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

Avis de vacance de poste

Vacance de poste:	N°003/COG/2016
Date limite de dépôt des dossiers:	18 août 2016
Titre du poste:	Consultant chargé du renforcement des services de Santé Maternelle, à Pointe-Noire et Kouilou
Grade/Type de contrat:	Selon la grille en vigueur du Système des Nations Unies au Congo/ SSA
Durée du contrat:	5 mois
Lieu d'affectation:	Pointe-Noire
Organisation:+++++=	UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

A. Description des tâches:

Sous l'autorité de la Représentante Résidente, et par délégation, sous la supervision du chargé de Programme Santé de la Reproduction et Chef du cluster santé de la femme, le/la Consultant(e) devra contribuer efficacement à la gestion des activités de l'UNFPA notamment dans les domaines de: la Planification familiale, la Santé maternelle et néonatale, et les Données pour le développement. Il/elle aura pour tâches, de:

- Apporter un appui aux Directions Départementales de la Santé de Pointe-Noire et du Kouilou, dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive de la femme, de la gestion et la sécurisation des produits de santé de la reproduction;
- Suivre dans les structures sanitaires des deux (2) départements les tendances des activités (collecte et analyse de données, supervision des prestataires) relevant du mandat de l'UNFPA, particulièrement dans les domaines de la santé de la femme, et des autres questions démographiques;
- Analyser les opportunités de partenariat associatif, public et privé, pouvant permettre de faire avancer l'agenda et les objectifs de l'UNFPA;
- Contribuer à l'intégration effective des programmes Santé de la femme, Santé sexuelle et reproductive, droits sexuels et reproductifs, lutte contre les violences basées sur le genre, à Pointe-Noire et au Kouilou;
- Favoriser la collaboration intersectorielle dans le domaine

de la santé de la femme, et de l'action humanitaire;

- Assurer la gestion administrative, y compris la rédaction des rapports;
- Encadrer et superviser le chauffeur logisticien de l'Antenne UNFPA dans l'exécution de ses tâches administratives, logistiques et de transit;
- Exécuter toute autre tâche...

B. Produits Attendus:

- 1- Les prestataires des structures sanitaires des départements de Pointe-Noire et du Kouilou offrent des services de santé maternelle répondant aux normes notamment: les SONU, la planification familiale et dispensent les soins pour les fistules;
- 2- Les produits contraceptifs et les sept (7) produits traceurs de la santé de la femme sont disponibles dans les structures sanitaires des départements de Pointe-Noire et du Kouilou;
- 3- La promotion de la planification familiale est assurée.

C. Produits Livrables:

- 1- Plan de travail hebdomadaire;
- 2- Rapports de mission de terrain (collectes des données de santé maternelle dans les structures retenues);
- 3- Rapports mensuels sur les données de la santé maternelle et néonatale.
- 4- Rapports hebdomadaires et mensuels de mise en œuvre;

5- Recommandations pour améliorer la situation.

D. Qualifications requises:

- Etre titulaire au moins d'un Master, dans les domaines suivants : Médecine, Santé Publique, Population, Démographie et/ou tout autre domaine y relatif;
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle de préférence dans la gestion des programmes/projets en matière de Santé de la Reproduction, dans le secteur public ou privé;
- Faire preuve d'un engagement personnel vis-à-vis du mandat de l'UNFPA et de sa vision organisationnelle;
- Avoir le sens du travail en équipe et la capacité à travailler sous pression dans un environnement multiculturel;
- Avoir une capacité pragmatique à gérer, innover et former;
- Disposer d'une compétence parfaite des applications courantes de logiciels de bureau (Word, Excel, Power point...);
- Avoir une maîtrise du Français et une bonne capacité de travail en Anglais;
- Etre de nationalité congolaise (République du Congo).

E. Composition du dossier:

- Une lettre de motivation non manuscrite
- Un formulaire P11 (obligatoire) «Notice personnelle des Nations Unies» dûment rempli, à retirer auprès du bureau de l'UNFPA ou à télécharger sur la site web www.unfpa-congo.org sur l'onglet «travailler avec UNFPA»;
- Un Curriculum Vitae détaillé daté d'au moins un mois;
- Les copies des diplômes et attestations des services rendus (ne pas joindre les originaux).

F. Dépôts des dossiers de candidature:

Bureau de l'UNFPA Brazzaville, rue Crampel (en face de la BDEAC), BP 19012
Téléphone: (+242) 05 521 67 00 /Brazzaville République du Congo
Vos dossiers de candidature seront adressés, sous pli fermé, à l'attention de:
Madame la Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo
Avis de vacance de poste N° 003/ COG/2016
«Consultant chargé d'appui à l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle PNR».

Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage

Le groupe ivoirien Ace global prêt à s'implanter au Congo, pour redynamiser l'agriculture

En vue d'aider le Congo à redynamiser son secteur agricole en perte de vitesse depuis plusieurs années, une délégation du groupe ivoirien Ace global, implanté dans 48 pays africains (principalement en Afrique du Nord, de l'Ouest et du Sud) et spécialisé, notamment dans le financement structuré des projets agricoles, conduite par Daouda Gon Coulibaly, manager régional de ce groupe, s'est entretenu, jeudi 28 juillet 2016, avec le ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage, dans son cabinet de travail, à Brazzaville.



Le ministre d'Etat Henri Djombo avec la délégation du Groupe ivoirien Ace global.

Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, le groupe Ace global entend s'implanter au Congo, pour l'accompagner dans le domaine de l'agriculture. «Notre visite relève du fait que votre pays, le Congo, est en train d'amorcer un développement très important. Nous savons qu'en Afrique le développement ne peut pas se faire en marge de l'agriculture. Nous sommes ici pour partager l'expérience que nous avons dans les différents pays africains que nous avons accompagnés dans la redynamisation de leur agriculture. Mais, l'élément important que nous retenons, c'est qu'au-

jourd'hui, la République du Congo importe 75% de tout ce qui est produits alimentaires, c'est vraiment un problème», a confié Daouda Gon Coulibaly, à l'issue de l'audience. D'après le manager régional, l'Ace global entend apporter au Congo l'expérience de la Côte d'Ivoire dont le succès repose sur l'agriculture, pour améliorer fondamentalement les actions qui sont déjà en train d'être menées par le gouvernement congolais. «Sur le terrain, Ace global apportera sa pierre à l'édifice, pour redynamiser le secteur agricole congolais. Pour ce faire, il faudra commencer par identifier les

agriculteurs, voir l'existant, analyser ce qui n'a pas marché, etc. Puis après, le groupe accompagnera le Congo vers le développement agricole, allant de l'itinéraire technique jusqu'à l'exportation en passant par la transformation. Le ministre a aussi l'intention de revaloriser le produit d'acajou qui est en train de prendre de la valeur sur le monde entier», a-t-il précisé. Selon lui, la transformation alimentaire est un aspect très important du fait qu'elle permet de créer plusieurs emplois. La délégation ivoirienne d'Ace global est repartie satisfaite de

son entretien avec le ministre d'Etat Djombo, qui envisage de mettre en place des agences conseils qui réfléchiront aux difficultés des agriculteurs. «Donc, il faut absolument nous donner la main pour pouvoir réussir. Mais aussi, nous partons rassurer du fait qu'à la tête du ministère, il y a quelqu'un de passionné, d'expérimenter, qui a de la volonté et des projets qu'il veut réaliser», a renchéri Daouda Gon Coulibaly.

Alain-Patrick MASSAMBA

Ministère du tourisme et des loisirs

Ouverture d'un bureau d'information touristique à l'Aéroport international Maya-Maya

Le premier ministre Clément Mouamba a inauguré, mercredi 10 août 2016, le premier bureau d'information touristique ouvert par le Ministère du tourisme et des loisirs à l'Aéroport international Maya-Maya, à Brazzaville, en présence de Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre du tourisme et des loisirs, de quelques membres du gouvernement et du corps diplomatique, etc. L'ouverture de ce bureau touristique s'inscrit dans le cadre du plan de développement national du tourisme; le tourisme étant considéré comme un secteur prioritaire devant contribuer à la diversification de l'économie nationale, en vue de créer des emplois durables et décents pour les jeunes congolais.



Le bureau d'information touristique.

Le bureau d'information touristique est destiné à accueillir les visiteurs à l'Aéroport international Maya-Maya, pour les orienter ou leur fournir les informations pratiques nécessaires à leur séjour. A travers ce bureau, la ministre Arlette Soudan-Nonault entend accroître le flux touristique dans le pays, en assurant aux visiteurs tant étrangers que nationaux, un accueil chaleureux pour un séjour digne de nos traditions d'hospitalité, à la hauteur des exigences qu'impose la mondialisation des critères de qualité en matière de tourisme. La vocation première de ce bureau est d'informer et d'orienter les visiteurs. «Venir au Congo est, pour les touristes, un vrai investissement: les visas sont

payants et parfois longs à obtenir, les billets d'avion sont encore trop onéreux et le séjour n'est pas à la portée de toutes les bourses. Après un tel investissement et si nous voulons accroître le flux touristique, source de développement et de création d'emplois, nous nous devons de travailler sur l'accueil et le séjour de nos visiteurs. Bannissons donc les mauvaises pratiques de corruption et de harcèlement qui, parfois encore, compliquent inutilement la vie de ceux qui viennent visiter notre pays et connaître notre culture», a déclaré la ministre Soudan-Nonault. Au total, cinq bureaux d'information touristique seront progressivement implantés à travers le pays. Ils seront animés par un personnel formé

au cours d'un séminaire intensif et de mise à niveau de deux jours, organisé à Brazzaville. «Vingt autres le seront prochainement», a précisé Arlette Soudan-Nonault. Parallèlement à cette inauguration, la ministre du tourisme et des loisirs a lancé officiellement deux sites Internet correspondant respectivement au Ministère du tourisme, à l'Office du tourisme et aux bureaux d'informations touristiques. «Pour le renouveau du Congo, rattraper ce retard technologique était indispensable», a-t-elle fait savoir. Dans son mot de circonstance, l'administrateur-maire de Moundali, Alphonse Benjamin Loukakou a indiqué qu'avec l'ouverture de ce bureau d'informations touristiques, «nous assistons véritablement au

lancement d'une politique touristique novatrice au Congo», car ce bureau vient combler un vide réhibitoire, «et place, désormais, l'Aéroport international Maya-Maya au diapason des standards des grands aéroports et autres hubs de référence d'Afrique et du monde, en matière de tourisme». Aussi, a-t-il félicité la ministre, pour cette initiative. «Nous disons simplement bravo à cette belle initiative, indispensable à la vente de la destination Congo, dès l'atterrissage à l'Aéroport international Maya-Maya, qui est la plus grande porte d'entrée et de sortie de notre pays. Le Congo, notre pays, peut devenir, à moyen terme, une destination très prisée des touristes».

Cyr Armel YABBAT-NGO

M.s.d.p (Mouvement social pour la démocratie et la paix)

Pascal Ngalibo-Yala a installé le bureau fédéral de Brazzaville

Le président du bureau exécutif national du M.s.d.p (Mouvement social pour la démocratie et la paix), parti affilié à la majorité présidentielle, Pascal Ngalibo-Yala a procédé à l'intronisation officielle, samedi 6 août 2016, à l'Hôtel Steven, à Brazzaville, du bureau de la Fédération M.s.d.p du département de Brazzaville. Dirigé par Kessaki Maba Ngayoko, ce bureau compte 18 membres dont 13 au bureau et 5 à la commission de contrôle et d'évaluation.



Photo de famille avec les présidents Pascal Ngalibo et Kessaki Maba Ngayoko (au milieu)

Pascal Ngalibo a remis à Kessaki Maba Ngayoko, les attributs du M.s.d.p (étendard, fiches d'adhésions, balaie, noix de cola) et les textes de lois de la République, pour lui permettre de bien assurer sa mission à la tête de la Fédération. Le président du M.s.d.p a demandé aux autres membres du bureau fédéral de puiser leur culture politique dans les statuts et le règlement intérieur, deux documents juridiques fondamentaux qui régissent le M.s.d.p. Il leur a demandé aussi de se baser sur la Constitution du 25 octobre 2015 et sur la loi n°21-2006 du 21 août 2006 relative aux partis politiques en République du Congo. Il a indiqué que la direction politique nationale du M.s.d.p compte énormément sur la Fédération de Brazzaville, pour asseoir le parti sur de bonnes bases.

Dans son mot d'usage, Kessaki Maba Ngayoko a promis que son équipe va se mettre résolument au travail, «afin de contribuer à la vie de la cité, à la consolidation de l'unité nationale, à la cohésion sociale et au renforcement du processus démocratique dans notre pays». Et en tant que parti affilié à la majorité présidentielle, a-t-il précisé, le bureau fédéral du M.s.d.p va travailler également aux côtés des autres partis politiques et associations de la majorité, afin de soutenir le projet de société du président de la République, Denis Sassou Nguesso.

Il convient de rappeler que le M.s.d.p dispose aussi de bureaux fédéraux dans les départements de la Likouala, des Plateaux, de la Bouenza, Pointe-Noire, Kouilou, Cuvette, Sangha ainsi que des bureaux de comités et cellules dans le district de Mbon et de Djambala. Le M.s.d.p envisage de mettre en place, dans un proche avenir, dans le reste des départements, des bureaux fédéraux et autres structures pour couvrir toute l'étendue du territoire national en si peu de temps, depuis sa création le 28 février 2016.

Alain-Patrick MASSAMBA

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassi (Face au cd) | Brazzaville : 03 Av Cardinal enlle
Biyemba (Face à la Mairie)

Tel : (+242) 053010238 / 055501075 | Tel : (+242) 055501075 / 055501075

www.gxinternational.net

Nos partenaires: UPS, FedEx, SAP, etc.

Diocèse de Kinkala

Décès en France de Mgr Jean-Pierre Gallet, prêtre aimé et dynamique au Congo

Lundi 15 août 2016, alors que l'Eglise universelle célébrait l'Assomption de la Vierge Marie, il a plu au Seigneur de rappeler à Lui son serviteur, Mgr Jean Pierre Gallet, prélat de sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, dans sa 85^{ème} année, dans son village de la Bastide-Clarence, au Sud-Ouest de la France, dans le diocèse de Bayonne. Ordonné prêtre, le 21 juin 1962, à Paris, par Mgr Garrone, alors évêque de Toulouse, l'abbé Gallet, comme on l'appelait à Kibouendé (ex-Baratier) où il a travaillé, a consacré une bonne partie de sa vie de prêtre au Congo où il a laissé une œuvre: la construction de l'évêché de Kinkala, en matériaux locaux.

Ancien curé, pendant 20 ans, de la paroisse Saint Philippe de Kibouendé, qui relevait d'abord de l'archidiocèse de Brazzaville, puis du diocèse de Kinkala, Mgr Jean-Pierre Gallet a été un prêtre aimé par les chrétiens et dynamique dans son apostolat qui donnait une grande place aux œuvres sociales. A la création du diocèse de Kinkala, le 3 octobre 2007, après la partition de l'archidiocèse de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, ancien évêque auxiliaire de Brazzaville, qui en est nommé premier évêque, confie l'économat du nouveau diocèse à Mgr Jean-Pierre Gallet. Parmi les projets que l'économat diocésain va développer, il y a la construction de l'évêché à Kinkala. Mgr Gallet a célébré ses noces d'or sacerdotales le 12 août 2012, dans l'église de Notre-

Dame de l'Assomption, dans le diocèse de Bayonne. Il a consacré 45 ans de sa vie de prêtre au Congo-Brazzaville, pays qui était sa seconde patrie et qu'il n'a quitté définitivement que pour des raisons de santé. Au cours de cette célébration eucharistique, où l'église Notre-Dame de l'Assomption était archicomble, l'heureux jubilaire était assisté de NN.SS. Anatole Milandou et Marc Aillet, respectivement archevêque de Brazzaville et évêque de Bayonne. Peu avant la fin de la messe, dans son mot de circonstance devant le peuple de Dieu, Mgr Anatole Milandou, représentant son frère dans l'épiscopat, Mgr Louis Portella-Mbuyu, évêque de Kinkala, a eu ces propos: «Tata Gallet a quitté Paris, la France, l'Europe, pour pénétrer jusqu'au cœur de la forêt équatoriale, en s'incardinant dans le clergé diocésain du



Mgr Jean-Pierre Gallet.

Congo-Brazzaville, devenant même l'un des pionniers de la fondation du diocèse de Kinkala». Il rendait ainsi un hommage mérité à un prêtre français qui a tant fait pour le Congo, particulièrement dans l'éducation des jeunes. Mgr Gallet a fondé, au début des années 1980, à Kibouendé, la Congrégation des frères des campagnes de Saint Augustin. Son projet consiste à doter l'église locale d'ouvriers apostoliques laïcs, consacrés à Dieu, par les vœux de religion, pour être des animateurs des communautés et œuvrer pour le développement du monde rural. C'est ainsi que cette congrégation s'est implantée dans le diocèse de Kinkala, notamment à Mindouli.

Mgr Jean-Pierre Gallet a assuré aussi les fonctions de secrétaire général de la Commission épiscopale des moyens de communication sociale, en remplacement de l'abbé François De Paul Moundanga. C'est sous son administration, alors que Mgr Ernest Kombo était l'évêque président de cette commission, que l'actuel directeur de La Semaine Africaine, Joachim Mbanza, est nommé, en août 1992, à la tête de La Semaine Africaine, en remplacement de Bernard Mackiza, qui avait fait valoir ses droits à la retraite.

Pour des raisons de santé, le serviteur fidèle et missionnaire infatigable est obligé de quitter son diocèse, pour suivre des soins en France. Selon les dernières nouvelles en notre possession, les obsèques de celui que les chrétiens de Kinkala appelaient affectueusement «Tata Gallet» seraient probablement célébrées dans la matinée du jeudi 18 août 2016, dans le diocèse de Bayonne, en présence d'une délégation des prêtres du diocèse de Kinkala, se trouvant en France. A Brazzaville comme à Kinkala et Kibouendé, des messes ne manqueront pas d'être célébrées, pour le repos de son âme.

Père Eric Paul GOMA (Paris-France)

Diocèse de Civita Castellana (Italie)

Deux prêtres congolais très appréciés à Sacrofano, banlieue de Rome

La paroisse Saint Blaise de Sacrofano, dans le diocèse de Civita Castellana, en Italie, est dirigée par une équipe presbytérale constituée de prêtres congolais, le père Hilarion Mahoungou-Mafoula, curé, et l'abbé Jean-Constant Bazenguissa, vicaire; une équipe qui est très appréciée par l'évêque, Mgr Romano Rossi, et les paroissiens. Ancien moine bénédictin sylvestrien, le père Hilarion est incardiné dans ce diocèse, tandis que l'abbé Jean-Constant, prêtre du diocèse de Nkayi, y exerce comme conventionnel. Depuis, les deux prêtres font la fierté et la



Père Hilarion Mahoungou-Mafoula.

joie de bon nombre dans cette paroisse de la commune de Sacrofano en banlieue de Rome, située dans la région de la Lazio, et comprise à la fois dans la province de Rome et dans celle de Viterbo, au Nord. Natif du diocèse de Fiesole, Mgr Romano Rossi a été nommé à la tête du diocèse de Civita Castellana, le 10 décembre 2007, par le Pape Benoît XVI, et a pris possession canonique du siège le 16 février 2008. Polyglotte, il est connu pour son sens d'ouverture. Pour lui, la compétence est de rigueur, ce à quoi il exhorte sans cesse les membres de son presbyterium, tout comme ses confrères de la Conférence épiscopale régionale de la Lazio.

Fondée au XVIII^{ème} siècle, la paroisse Saint Blaise se regarde avec celle de Saint Jean-Baptiste, la plus vieille église du lieu, datant du XII^{ème} siècle. Le père Hilarion Mahoungou-Mafoula y exerce comme curé depuis 8 ans. Il a remplacé son confrère italien qui y est resté 53 ans. A son actif, le père Hilarion y a institué, entre autres, un conseil pastoral paroissial et un conseil des affaires économiques. Comme chaque année, la paroisse a célébré, samedi 25 juin 2016, sa fête patronale, une occasion toujours marquée par la vénération des reliques des saints et mânes.

Administrativement, la paroisse Saint Blaise est située dans la commune de Sacrofano, elle-même comprise dans la région de la Lazio, province de Rome, mais s'étendant aussi sur la province de Viterbo, au Nord. Faisant partie des 48 que compte le diocèse, la paroisse Saint Blaise de Sacrofano regorge d'une chrétienté d'environ dix mille âmes. Comme c'est le cas dans ce diocèse, les paroisses sont identifiables aux villes, c'est-à-dire qu'une paroisse couvre généralement une ville.

Force est de noter que dans le diocèse de Civita Castellana, la moitié du clergé est constituée de prêtres immigrés, car l'évêque tient à l'universalité de l'Eglise. Quand il accueille un prêtre venu d'ailleurs, il l'aide et l'exhorte à se sentir chez lui.

Signalons par ailleurs que c'est la paroisse Saint Blaise de Sacrofano qui fut le lieu choisi l'an dernier, pour les deux séances de travail des membres de la commission ad-hoc de la F.c.r (Fraternité congolaise de Rome), du 19 au 20 juin et du 25 au 26 juin 2015. Séances qui avaient débouché sur la rédaction des nouveaux statuts de l'association, dont l'auteur de cet article était l'un des 10 membres de la commission ad-hoc.

Aristide Ghislain NGOUMA (Rome, Italie)

Archidiocèse de Brazzaville

En marche vers le Jubilé d'or de la paroisse Saint Michel de Nganguouni

1966-2016, il y a cinquante ans fut fondée la paroisse Saint Michel de Nganguouni, au quartier Château d'Eau, dans l'archidiocèse de Brazzaville. Pour commémorer l'heureux événement, une messe unique sera célébrée, dimanche 23 octobre 2016, à 9h 00, en l'église Saint Michel de Nganguouni, par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville. Au cours de la messe, l'archevêque présentera au peuple de Dieu, le plan définitif de l'église Saint Michel de Nganguouni qui sera érigée sur les cendres de l'actuelle église construite par l'abbé Pierre Leborgne.

Que la grâce du Seigneur accompagne cette communauté paroissiale, d'ores et déjà cinquantenaire, qui a pour saint patron, Saint Michel Archange, afin que l'heureux événement soit célébré dans la paix, la fraternité, la solidarité et l'unité.

Bon anniversaire chers paroissiens de Saint Michel de Nganguouni!

ISP imprimerie Saint-Paul
S.A. au capital de 24 250 000 - C.A. - RCCM N° 17134227 - NIS 12007110002579103
Siège social: Place de la Cathédrale Sacré-Coeur
B.P. 239 - Tél.: (00 242) 06 672 44 27
E-mail: imprimerie2016@hoimail.fr - Brazzaville - République du Congo

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

- Nos services:
- * impression de toutes cartes confondues
 - * impression des calendriers
 - * conception des logos
 - * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
 - * reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:
Contactez: 06 672 45 27
Attaché de Direction commerciale: Blaise BIKINDOU
Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09
Collaboratrice: Elisabeth NTSONI
Tél: 01 087 15 33/06 671 85 67
Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

Diocèse de Pointe-Noire

Clôture des Journées diocésaines de la jeunesse à Saint Jean Bosco de Tié-Tié

Du 28 au 31 juillet 2016, près de 700 jeunes du diocèse de Pointe-Noire se sont retrouvés à la paroisse Saint Jean Bosco de Tié-Tié, pour la troisième édition des J.d.j (Journées diocésaines de la jeunesse), sous le thème: «Heureux les cœurs miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde». Comme les jeunes du monde qui se sont retrouvés à Cracovie, en Pologne, pour les J.m.j (Journées mondiales de la jeunesse), les jeunes du diocèse étaient autour de Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, à l'école de la miséricorde. Ils ont aussi, à cette occasion, clôturé l'année pastorale diocésaine, par une messe solennelle, le dimanche 31 juillet 2016.

Tout a commencé jeudi 28 juillet matin, à la paroisse Saint Jean Bosco de Tié-Tié, où toutes les délégations avaient pris d'assaut la cour salésienne. L'accueil et la messe d'ouverture présidée par Mgr Olaverri ont constitué le coup d'envoi des manifestations de la jeunesse chrétienne, pendant quatre jours, à l'école de la miséricorde. Ils ont fait l'expérience de l'amour paternel de Dieu. Les pèlerins ont aussi médité sur les œuvres de miséricorde corporelle: celles qui consistent à «donner à manger à ceux qui ont faim, à boire à ceux qui ont soif, à vêtir ceux qui sont nus, accueillir les étrangers, assister les malades, etc». Après la messe d'ouverture, l'évêque a donné la première catéchèse. Sa prédication a tourné au tour de la valeur phare: la miséricorde. Samedi dans l'après-midi, les pèlerins ont vécu un moment fort, lors du sacrement de la réconciliation. Il y a eu aussi des activités ludiques et sportives, notamment les finales de football et de nzango. Au début de la messe de clôture, animée par la chorale

Christ-Roi, Mgr Olaverri, qui était accompagné des abbés Alain Loemba, vicaire générale du diocèse, Almaré Régis Dellot Tchibinda, secrétaire de l'évêque, Louis Pambou, économiste du diocèse et de nombreux prêtres et diacres, a invité les jeunes en ces termes: «Chers jeunes, prions pour le Pape, les jeunes du monde entier et prions aussi pour notre pays, le Congo, où tout ne marche pas, où il y a des inégalités sociales». L'évêque de Pointe-Noire a appelé les chrétiens à ne pas s'attacher aux biens matériels: «La vie d'un homme ne dépend pas de ses richesses. Tu peux être pauvre sans argent, mais riche dans ton cœur; si riche que tu sois, s'il n'y a pas un partage, ça devient grave pour nous tous. A quoi sert l'argent, amasser des parcelles et des propriétés, si tu ne dois pas t'en servir et que ce sont les autres qui vont s'en servir? Vanité des vanités de croire que quand on a plus, on est supérieur aux autres... La qualité d'un homme ne se mesure pas à la quantité des avoirs, mais à l'être». Il a également invité les jeunes à



L'évêque de Pointe-Noire posant avec le capitaine de l'équipe vainqueur du tournoi de football.



Une vue des participants à la messe de clôture des Jd.j.

construire des ponts et non des murs entre eux, «car Jésus est le pont qui nous conduit au Père». Dans son mot de circonstance, Jourdan Badila, coordonnateur diocésain des jeunes, a demandé aux jeunes d'être les témoins, dans leurs milieux sociaux.

«C'est le temps d'aller déverser, dans nos milieux de vie, cette eau vive, en pratiquant les œuvres de miséricorde», a-t-il dit, avant de rappeler l'historique des journées de la jeunesse.

Jean-Baptiste MILANDOU.

J'aime lire La Semaine Africaine, votre journal

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

**ANNONCE LEGALE
N°282/2016/BZ-C**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	14570 du 30-06-16	Sect P5, bloc 23 ; Pile 109 ; Sup : 485,81m ²	109, RUE ZANANGA	3-BZV	BATOUZOLAKO IBEMBO Papiche
02	14100 du 31-03-16	Sect -, bloc - ; Piles 12 et 13 ; Sup : 800,00m ²	NDBOU (POOL)	POOL	MALONGA DIBANDIANGA Benida Stephanie
03	14567 du 30-06-16	Sect P/5, bloc 72 ; Pile 2 et 3 ; Sup : 1.073,33m ²	54, RUE LOUINGUI	4-BZV	BATOUZOLAKO IBEMBO Papiche
04	9805 du 07-04-14	Sect BI, bloc - ; Piles 6 et 21 ; Sup : 802,90m ²	ACADEMIE MILITAIRE	9-BZV	NGAMPO Louisin
05	14566 du 30-06-16	Sect CH, bloc - ; Piles 1 et 7 ; Sup : 1.220,00m ²	MASSENGO	9-BZV	BATOUZOLAKO IBEMBO Papiche
06	14565 du 30-06-16	Sect -, bloc - ; Pile 2 ; Sup : 400,00m ²	KINTELE MANIANGA	POOL	OPO Xavier Gilles Gildas
07	14564 du 30-06-16	Sect -, bloc - ; Pile 6 ; Sup : 400,00m ²	KINTELE MANIANGA	POOL	BOUYA Serge Hubert
08	14123 du 12-04-16	Sect AT, bloc 4 ; Pile 23 ; Sup : 168,75m ²	8BIS, RUE LOUTETE QUARTIER NGAMBO	7-BZV	BICKOUMOU Blaise
09	14401 du 02-06-16	Sect P2, bloc 22 ; Pile 09 ; Sup : 338,44m ²	11, RUE KASSAÏ	3-BZV	SOULE MOUTAÏROU
10	14388 du 1 ^{er} 06-16	Sect G, bloc 01 ; Pile 01 ; Sup : 1.298,96m ²	QUARTIER ANGOLA LIBRE	LIKOUALA	BOYANGA Marcellin
11	6523 du 18-09-12	Sect P13, bloc - ; Pile 3 ; Sup : 256,33m ²	6, RUE MOUHOU MI MOUKONDO	4-BZV	INANGA Marien Serge
12	14752 du 05-08-16	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup : 400,00m ²	QUARTIER MATARI II	9-BZV	MASSAMBA Gaumer Alcha Tardivelle
13	13674 du 07-12-15	Sect AT2, bloc - ; Pile 3 ; Sup : 324,00m ²	17, RUE DANIEL KIAKOUAMA	7-BZV	NGOUONO Olive Garcia
14	11739 du 06-01-15	Sect BI, bloc - ; Pile - ; Sup : 800,00m ²	MAKABANDILOU (ACADEMIE)	9-BZV	MATA Martinien Boris
15	14533 du 27-06-16	Sect P13C, bloc 34 ; Pile 32 ; Sup : 390,52m ²	MOUKONDO CITE DES 17	7-BZV	M'BOUANDZI MAKANGA Serge
16	13986 du 26-02-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 4.620,04m ²	IGNIE CENTRE (QUARTIER DIMBOU)	POOL	OTENDE Sysley Cyr Ferandy
17	14592 du 08-07-16	Sect P7/suite, bloc 23 ; Pile 5 ; Sup : 365,91m ²	2022, RUE LOUFOU BATIGNOLLES	4-BZV	ONGOLY Berthe Nicole
18	13878 du 20-01-16	Sect P7, bloc - ; Pile 5 ; Sup : 3.026,00m ²	PLATEAU DES 15 ANS	4-BZV	«ARMEE DU SALUT», représentant légal le Commissaire ONAL CASTOR
19	14265 du 11-05-16	Sect P7/suite, bloc 1 ; Pile 13 ; Sup : 600,00m ²	1725, RUE MATSIONA NZOULOU	4-BZV	MOUNGONDO TSAMOUNI Léan Hennessy
20	14544 du 29-06-16	Sect CG, bloc - ; Pile 1 ; Sup : 520,94m ²	CONGO-CHINE	9-BZV	OBAMBI Dominique
21	14647 du 19-07-16	Sect P5, bloc 42 ; Pile 13 ; Sup : 188,05m ²	95, RUE LENINE	4-BZV	MAVOUNGOU MATONDO Jean Claude
22	14650 du 19-07-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 824,00m ²	VILLAGE IMPANI	POOL	LOMINGUI Joseph
23	14643 du 18-07-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 10ha00a00ca	VILLAGE DIEU LE VEUT	POOL	EBOUKA BABACKAS Ingrid Olga Ghislaine
24	14582 du 05-07-16	Sect P13B, bloc 74 ; Pile 39 ; Sup : 477,52m ²	15, RUE 18 MARS	6-BZV	DILANTSI Antoine Geismar
25	14642 du 18-07-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 10ha00a00ca	VILLAGE DIEU LE VEUT	POOL	EBOUKA BABACKAS Ingrid Olga Ghislaine
26	14759 du 08-08-16	Sect P14-2, bloc - ; Pile 3 ; Sup : 340,11m ²	4, RUE OBAKA	6-BZV	LOMINGUI Joseph
27	13276 du 30-09-15	Sect P12, bloc 142 ; Pile 15 ; Sup : 272,99m ²	3, RUE MOULEKE	6-BZV	IKOBO OLLASSA Marie Paule
28	13424 du 30-10-15	Sect -, bloc - ; Pile 4 ; Sup : 400,00m ²	DJIRI PONT	POOL	LOKO MOKE Cornelle Vianney
29	14571 du 30-06-16	Sect -, bloc - ; Piles 1, 2, 3, 8, 9 et 10 ; Sup : 2.400,00m ²	KINTELE	POOL	BANDOU Natacha Carine
30	664 du 04-03-10	Sect AP, bloc - ; Pile 8 ; Sup : 360,00m ²	30, RUE MINDOULI	7-BZV	BATOUZOLAKO IBEMBO Papiche
31	14444 du 08-06-16	Sect P14b, bloc 42 ; Pile 2 ; Sup : 198,96m ²	46, RUE DIELE	9-BZV	MOMBOULI David
32	14443 du 08-06-16	Sect BD4, bloc 98 ; Pile 9 ; Sup : 422,83m ²	QUARTIER KOMBO	9-BZV	MOMBOULI David
33	14346 du 26-05-16	Sect CG, bloc 70 ; Pile 9 ; Sup : 207,20m ²	13BIS, RUE OBOKWO MONT BOUKIERO	6-BZV	TSIBA Chantal Blandine
34	13505 du 09-11-15	Sect -, bloc - ; Pile 05 ; Sup : 1.540,00m ²	KINTELE	POOL	KALABAKA Ritha Hertrude
35	13417 du 30-10-15	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 50.000,00m ²	VILLAGE PK45	POOL	MPAN Joseph
36	13504 du 09-11-15	Sect -, bloc - ; Pile 7 ; Sup : 560,00m ²	KINTELE	POOL	M'PAN Maria Urielle
37	14765 du 09-08-16	Sect D, bloc 36 ; Pile 04 ; Sup : 616,48m ²	CAMP O.C.H MARCHE CENTRAL	CUVETTE	OPAH Dadiel
38	14763 du 09-08-16	Sect -, bloc - ; Pile 08 ; Sup : 16.172,25m ²	ROUTE DE NGOKO KANGUINI	CUVETTE	OPAH Dadiel
39	14764 du 09-08-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 9.865,28m ²	VILLAGE ISSEMBA (ROUTE OWANDO MAKOUA)	CUVETTE	OPAH Dadiel
40	14762 du 09-08-16	Sect N, bloc 13 ; Pile 04 ; Sup : 1.339,28m ²	PONT LOUSSA RN2 CQ6	CUVETTE	OPAH Dadiel
41	14662 du 25-07-16	Sect B, bloc - ; Pile - ; Sup : 946,42m ²	QUARTIER OKONGO (TERRE OMEA)	CUVETTE	DZOUELE Mardel
42	14742 du 04-08-16	Sect B, bloc - ; Pile 7 ; Sup : 1.207,33m ²	QUARTIER OKONGO	CUVETTE	O. JD
43	14743 du 04-08-16	Sect B, bloc - ; Pile 2 ; Sup : 881,30m ²	QUARTIER OYAH	CUVETTE	O. JD
44	11908 du 30-01-15	Sect -, bloc - ; Pile 5 ; Sup : 353,60m ²	ILE MBAMOU	POOL	EBOUKA-BABACKAS Ingrid Olga Ghislaine
45	11909 du 30-01-15	Sect -, bloc - ; Pile 14 ; Sup : 919,97m ²	ILE MBAMOU	POOL	EBOUKA-BABACKAS Ingrid Olga Ghislaine

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 16 Août 2016

L'Inspecteur Divisionnaire,
Michèle Cyrine OBA

**Etude de Maître GONOCK-MORVOZ
NOTAIRE
Tél.: 05.049.49.49**

Maître GONOCK - MORVOZ, Notaire, Titulaire d'un Office Notarial en la Résidence de Brazzaville, République du Congo, y demeurant la susdite ville sur 172, Rue Pavie, Centre-Ville, soussigné

Brazzaville, le 05 août 2016

OBJET: Annonce légale

En ce jour, a été créée une Société Anonyme avec Administrateur Général, sous la dénomination de «SOCIETE CONGOLAISE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION», en sigle SOCOMAC-S.A, établie par mes soins au rang des minutes, une société au capital social de Francs Cfa de Cent Millions,

ayant son siège social fixé à Brazzaville sur 68, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Centre-ville, immatriculée: au RCCM BZV/14 B 51170, au NIU: M2014111000075211, représentée par son administrateur Général, Monsieur Edgar P.M. KOKO.

Maître GONOCK-MORVOZ

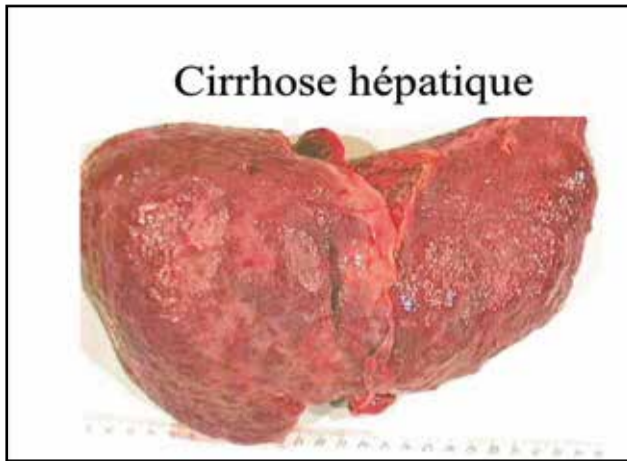
Lutte contre les hépatites

Encore des efforts pour rompre la chaîne de contamination

La Journée mondiale contre l'hépatite visant à sensibiliser la population aux hépatites virales, d'une part, et à inciter de véritables changements en matière de prévention de la maladie et d'accès au dépistage ainsi qu'au traitement, d'autre part, a été célébrée le 28 juillet 2016, par l'humanité tout entière. Au Congo, elle a été placée sous le thème: «Elimination: Agissons pour rompre la chaîne de contamination dès maintenant». Quelles mesures prendre pour arrêter la progression de ce fléau? Le dépistage parmi tant d'autres, moyen sûr d'éviter de nouveaux cas, comme pour d'autres pathologies.

Les hépatites représentent, en effet, un risque majeur pour la santé dans le monde, avec près de 1,4 million de décès enregistrés, chaque année, et des centaines de millions de personnes touchées par cette affection chronique. Pour l'hépatite A, 1,4 million de cas sont enregistrés chaque année. 2 milliards de personnes sont infectées par l'hépatite B et 150 millions sont porteuses de l'infection chronique de l'hépatite C. Malgré les ravages provoqués, différentes hépatites sont, en grande partie, méconnues, elles ne sont souvent ni diagnostiquées ni traitées. Pour l'édition 2016, l'Oms (Organisation mondiale de la santé), invite les partenaires et les Etats membres à soutenir le lancement de la première stratégie mondiale du secteur de la santé contre l'hépatite virale, 2016-2021, laquelle a été approuvée, lors de la 69^e Assemblée mondiale de la santé, tenue en mai 2016. Cette nouvelle stratégie introduit les premières cibles mondiales définies contre l'hépatite virale, à savoir: réduire de 30% le nombre des nouveaux cas d'hépatite

B et d'hépatite C et, de 10% la mortalité d'ici à 2020. Les principales méthodes employées consisteront à: étendre les programmes de vaccination contre l'hépatite B; mettre l'accent sur la prévention de la transmission mère-enfant de l'hépatite B; améliorer la sécurité des injections, des transfusions et des actes chirurgicaux; instaurer des services de «réduction des effets nocifs» à l'intention des personnes s'injectant des drogues et, améliorer l'accès au diagnostic et au traitement de l'hépatite B et de l'hépatite C. L'Organisation mondiale de la santé appelle, en outre, toutes les couches à s'informer sur cette infection, à se faire dépister et à se faire soigner, pour réduire le nombre des décès évitables dus à cette infection que l'on peut prévenir et traiter. L'hépatite virale, un groupe de maladies infectieuses connues sous le nom d'hépatites A, B, C, D et E, touche des centaines de millions de personnes dans le monde, provoquant, ainsi, des atteintes hépatiques aiguës et chroniques. On estime que



Un foie dysmorphique.

seulement 5% des personnes porteuses d'une hépatite chronique ont connaissance de leur infection et que moins de 1% a accès au traitement. Vu l'ampleur de l'épidémie, chacun peut être exposé au risque, d'où la nécessité de se faire dépister. A propos, les lignes directrices que l'Oms entend faire paraître en matière de dépistage de

l'hépatite conseilleront aux pays des stratégies de dépistage plus simples qui leur permettront d'étendre les services. L'Oms indique qu'en intensifiant le traitement, on pourra sauver 7 millions de vies entre 2015 et 2030, avec des retombées économiques pour les communautés.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Qu'est-ce que l'hépatite C?

- L'hépatite C est une maladie du foie causée par le virus de l'hépatite C, un virus transmis par le sang
- Transmise par un contact direct avec
 - Le sang infecté
 - Contact sanguin avec un liquide biologique d'une personne infectée
- Est une cause majeure de maladie hépatique chronique
- Une personne sur 100 infectée par l'hépatite C
 - ~75 - 80% développent une infection chronique
 - ~10 - 20% développent une cirrhose sur une période de 20 - 30 ans
 - ~1 - 5% meurent des conséquences d'infection à long terme, incluant le cancer du foie.

Promotion Azur Wifly

La société Azur et ses abonnés vivent l'expérience de la promo «Tour du monde»

La société de téléphonie mobile Azur a lancé une promotion dénommée «Tour du monde». Celle-ci couvre la période allant du 5 août au 31 décembre 2016. L'annonce a été faite au cours d'une conférence de presse donnée vendredi 5 août 2016, au siège de ladite société, à Brazzaville. Animée par Giresse Mabanza, responsable des produits et services au département marketing d'Azur, Stella Bongo, superviseur des médias à Azur, Joseph Tchitoko, représentant de la compagnie aérienne South Africa Airways et Rodney-Vianney Ossoubetoumba, huissier de justice, sous la supervision de Max Richard Massengo, directeur commercial. Objectifs entre autres de cette nouvelle promotion commerciale: améliorer les revenus pouvant entraîner l'élargissement du parc d'abonnés et surtout partager une certaine expérience entre l'entreprise et ses abonnés.

Basée sur la recharge, cette promotion a pour but de donner la possibilité aux abonnés de la société Azur de gagner des billets d'avion, avec un séjour vers des destinations internationales: Afrique du Sud, Europe, Australie, Etats Unis d'Amérique et Chine. D'autres lots de divers cadeaux sont à gagner, également, à travers cette promotion. Que faire pour gagner? Un abonné Azur doit recharger un crédit d'un montant supérieur ou égal à 500 F.Cfa. Le bonus de la recharge vers Azur étant de 100 % et vers les autres opérateurs de 50 %, tout comme à l'international, avec les forfaits Bilengi Azur. Les abonnés peuvent maximiser leur chance, en rechargeant, chaque jour, leur téléphone portable. Une fois que l'abonné a effectué des recharges, il reçoit la notification lui signifiant la nature du cadeau gagné. Les bénéficiaires sont entourés de toutes les garanties, ont rassuré les animateurs de la conférence de presse. D'où la présence d'un huissier de justice. Cette promotion, dynamique dans son essence, constitue une aubaine pour les abonnés, afin de réaliser leurs rêves, a dit Giresse Mabanza. Aussi ont-ils été invités à participer nombreux; même ceux qui hésitent encore.



Les intervenants pendant la conférence de presse.

Pour assurer le voyage des gagnants à travers le monde, un partenariat a été conclu entre Azur et la compagnie South Africa Airway. Joseph Tchitoko, représentant de cette société, a expliqué les fréquences de la compagnie desservant tous les cinq continents du monde. Et, Me Rodney-Vianney Ossoubetoumba a rassuré les participants à cette promotion que les normes juridiques sont au rendez-vous, pour une meilleure gestion et surtout, pour se mettre à l'abri des suspensions. Notons toutefois que le tour du monde commence avec la recharge de 500 F.Cfa et plus, pour les abonnés d'Azur, et l'achat d'une Sim pour les éventuels nouveaux clients. Depuis le lancement de cette promotion, le tirage se fait, quotidiennement, avec plusieurs lots à gagner et un billet tour du monde, a conclu Max Richard Massengo.

Philippe BANZ

OFIS SECURITY SYSTEMS

La haute sécurité contre le cambriolage.

OFIS, votre expert en Alarme anti-intrusion

Protégez vos biens et sécurisez votre activité !

Pointe-Noire : 319, Avenue Charles De Gaulle
Brazzaville : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

t.: (+242) 01 600 0000

REMERCIEMENTS

Les enfants NKIHOUABONGA et les Familles GUINOT, KIMBANDA et KAHOUNGA Remercient:

- Tout le corps médical du CHU et de COGEMO ;
- L'association des femmes médecins ;
- Les confessions religieuses ;
- La Mutuelle des épouses des médecins (MUTEM) ;
- La Société Congolaise de Gynécologie (SOCOGO) ;
- La Mutuelle de COGEMO (MUTRACO) ;
- Le BERCEAU ;
- Les MAM ;
- Les amis et connaissances

Pour l'assistance multiforme qu'ils leur ont apportée, lors du décès de leur regrettée mère, soeur et fille, NKIHOUABONGA née GUINOT Germaine.

Qu'ils trouvent, ici, l'expression de notre profonde gratitude.

ESCIC

RESTER AU CONGO ET ETRE DIPLOME DES UNIVERSITES D'EUROPE, C'EST DESORMAIS POSSIBLE, AVEC L'ECOLE CONSULAIRE DE POINTE-NOIRE ESCIC

Ouverture des inscriptions pour la promotion 2015-2016:

- Bachelor en anglais pour les bacheliers toutes séries (diplôme de IFAM/France).
- Bachelor BBA 3 en français et en cours du soir pour les détenteurs de BTS (IFAM).
- Master of Business Administration, MBA (diplôme de ESLSCA/France).
- Master en Management des Ressources Humaines, MRH (diplôme de ESLSCA).
- Master en Contrôle de Gestion, MCG (diplôme de ITESCIA Paris).
- Master en Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement, MQHSE (ITESCIA).
- Master en Management des organisations (ESLSCA).

Tél.: 06 638 85 87; 04 43 148 27-escicinfo2013@gmail.com; site web: www.escic-cg.com

Livre

Jean Christophe Nzaba a présenté «Le séjour des morts»

Essai de 257 pages, paru en décembre 2015, aux Editions Mélibée (France), «Le séjour des morts», de Jean Christophe Nzaba, a été présenté au public, le samedi 30 juillet 2016, par son auteur. C'était au cours d'une cérémonie patronnée par Alphonse Chardin Kala, directeur départemental du livre et de la lecture publique à Pointe-Noire. Cadre choisi: le Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard, dans la ville océane congolaise.

Le critique littéraire Pierre Mabilia, dévoilant la thématique de l'œuvre, a dit: «Au moment où survient la mort et que le cœur cesse de battre, une énergie sort du corps. Elle a la même forme que le corps physique. C'est le corps spirituel de l'homme, appelé âme. L'âme s'éveille dans la mort, avec une conscience résiduelle de sa vie passée. Elle est chargée de toutes les capacités intellectuelles psychiques et spirituelles du défunt. L'âme éprouve des désirs et des sentiments. L'âme voit son double inert. "Le séjour des morts" est une œuvre étrange, insolite, incomparable, qui vous plonge en profondeur dans les mystères de la tombe. Elle fait sauter un à un, avec une précision chirurgicale, les verrous du voile qui recouvre la mort, et vous dévoile les arcanes de la vraie spiritualité divine. Comme sur le plan physique, le globe de la mort est gouverné par les puissances des autorités qui ont besoin d'esclaves pour leurs armées. L'existence de l'âme devient, alors, une prison. Les âmes ressentent, parfois, un profond besoin de la parole de Dieu. Celle-ci étant devenue

inaccessible, à cause des lois des ténèbres qui occupent la lumière divine, mais l'âme peut toujours solliciter le secours de Dieu». Ce livre extraordinaire de résonnance est une boussole, un gouvernail qui aide l'âme à s'orienter dans l'au-delà, à dominer la situation et à s'élever dans les demeures de paix. Chaque homme doit donc se tenir prêt par la conversion, la repentance, le jeûne et la prière, pour retourner, triomphalement, dans l'éternité de Dieu, après avoir déjoué les plans du diable. Jean Christophe Nzaba ouvre à tout enfant de Dieu et à tout chercheur les portes de la mort. Il en a élaboré un guide, et un révélé de la première résurrection des morts. Vendu au prix de 20.000 F. Cfa, ce livre est disponible à la librairie Paillet et chez l'auteur. Qui est un entrepreneur natif de Mouyondzi, dans le département de la Bouenza, marié et père de trois enfants. Après des études supérieures d'économie, à Brazzaville, puis en France (Grenoble), Jean-Christophe travaille dans une société de bois, avant de



Jean-Christophe Nzaba.



La couverture du livre.



L'assistance.

créer son entreprise. En 2001, il tombe gravement malade et «entre» dans la mort. Cette expérience changera, radicalement, sa vie. Nourri par la foi chrétienne, il relate son expérience et élabore, sur la base des réalités

vévues, une théorie des plans et des êtres spirituels.

Equateur Denis NGUIMBI

Contact de l'auteur:
Tél.: 05 536 20 02

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU, Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication:
Joachim MBANZA
Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72/

01 116 63 33
Saisie&Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99
05.528.03.94
Pointe-Noire:
Tel:05.557.78.71
06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

SOCIETE «LA HIERARCHIE S.A.R.L.» Prestations de services

Pour tous vos besoins en:

- Gardiennage-Sécurité et surveillance des personnes, des locaux et des sites ;
- Location du personnel on/off-shore et domestique ;
- Gestion du personnel;
- ouvrier ;
- Entretien des locaux et des espaces verts ;
- Bâtiment et génie.

Contactez-nous aux: 044129750/055591623/068810517
lahierarchie24@yahoo.fr/lahierarchie12@gmail.com

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle NGANGA BATOMA Christ Streide et désire m'appeler, désormais, BATOMA Christ. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourrait faire opposition, dans un délai de trois mois.

2^e édition du festival «Festi'couleurs» Des experts de l'A.k.e France invités à Brazzaville

Demelle Allison, Nannette Rachel, Hedil Besbes et Alexa Confier apporteront leur touche pour la réussite de cette manifestation culturelle prévue les 16 et 17 septembre 2016, à l'hôtel de la préfecture de Brazzaville. Elles travailleront de concert avec l'équipe congolaise de l'Association Kirikou événements (A.k.e).



Magloire Sitou.

Ces filles interviennent pour la première fois au festival «Festi'couleurs», dans le cadre du programme J.s.i (Jeunesse solidaire internationale), favorisant la coopération juvénile entre plusieurs pays. Une vision à laquelle adhère l'Association Kirikou événements. Comme Demelle Allison, Nannette Rachel, Hedil Besbes et Alexa Confier, ce sont les femmes de toutes les couleurs (noire, rouge, blanche etc.) qui seront à l'honneur, pendant cette grand-messe culturelle, dite festival de la mixité.

De l'humour, des défilés, de la danse, une balade musicale à travers une variété de styles et des débats d'opinions croisées animés par El-Yamine Soum sont au menu de l'évènement. Les partenaires étant omniprésents, Magloire Sitou est sûr de son fait. «Depuis sa création, en 2002, l'association bénéficie de l'aide de la région Midi-Pyrénées, des départements de France. Pour cette deuxième édition, nos partenaires demeurent: Ragic; Brasco; Mtn-Congo; Les ministères de la jeunesse et de l'éducation civique,

du tourisme et des loisirs, la Mairie de Toulouse, administrée par Jean-Luc Moudenc, La Semaine Africaine... Avec le soutien de tous ceux qui nous aident et de ces filles de l'A.k.e France, nous allons atteindre notre but», déclare le Franco-congolais. Sur le plan social, les organisateurs du festival offriront des médicaments aux établissements sanitaires de la capitale, grâce à l'hôpital Gustav Rossy, à Villejuif (France), spécialisé dans le traitement du cancer.

Hordel BIAKORO MALONGA

Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise 357, Avenue Boulevard Charles De Gaulle (au-dessus de Super Sonic, face PARK N SHOP), Boîte Postale : 4003, Téléphone : (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01.

INSERTION LEGALE

Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte authentique, reçu le premier juillet deux mille seize, enregistré folio 130/48, n°5330, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société A Responsabilité Limitée à caractère Unipersonnel ;

Dénomination: «BYM GENERATION» ;

Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays:

- Vente des vêtements prêts à porter ;
- Hôtellerie ;
- Agro-alimentaire ;
- Transport.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se

rattachant, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus, et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers ;

Capital: FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000) ;

Siège: Le siège social est fixé à Pointe-Noire, au centre-ville, Avenue Charles De Gaulle, côte-côte de La Citronnelle ;

Gérance: Par Madame Ursula Rothe NGOT BYMBOU ;

R.C.C.M: la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/16 B 1173.

Pour avis,
Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG, Notaire.

Coupes du Congo de football

La gloire et encore un doublé pour les poulains de Rémy Ayayos



Boris Moubhio, l'heureux capitaine des Fauves du Niari, congratulé par le président Sassou Nguesso.

Deux ans après sa dernière victoire en Coupe nationale, l'A.C Léopards de Dolisie revient au palmarès de la compétition, en disposant, en finale, dimanche 14 août, du CARA. Cerise sur le gâteau: l'équipe féminine de l'A.C Léopards a, également, triomphé du F.C.F La Source. Deuxième doublé du club. Les deux finales se sont disputées, au Stade omnisports de Madingou, en présence du président de la République Denis Sassou-Nguesso accompagné de ses homologues Teodoro Obiang Nguema Mbasogo (Guinée-Equatoriale), Alpha Condé (Guinée) et Patrice Athanase Talon (Bénin).

Un but à zéro! Tel est le score ayant sanctionné le match A.C Léopards-CARA. C'est une victoire à l'arrachée, au terme d'une partie haletante et pleine de suspens. Sa victoire, l'A.C Léopards la doit à son réalisme. A la 89e minute, Césair Gandzé, qui n'était qu'un douzième homme attentif de longues minutes durant, rivé sur le banc des

remplaçants, remuait les filets du portier Chancel Massa. Il l'a surpris d'une frappe spectaculaire, après avoir été servi par Gloire Yila Dibata. Cela faisait seulement quinze minutes que Césair Gandzé était sur la pelouse. Libérés de leur angoisse, les supporters de l'A.C Léopards de Dolisie explosaient, brusquement, de joie. Leur buteur providentiel venait de donner ainsi le quatrième sacre à leur équipe, après ceux de 2009, 2011 et 2013.

Par contre, le CARA a notamment brillé par la maladresse de son attaquant Ebengo Liema, malgré les actions du très percutant Chancel Mbemba, sur le côté gauche. Les Aiglons n'ont pas démerité, mais ils ont perdu. La désolation était grande aussi bien chez les joueurs que chez leurs supporters.

En définitive, l'expérience des Fauves du Niari a fini par payer sur le terrain. «On a bien joué et on n'a pas gagné. Ce n'est pas bon signe pour une équipe de football. Nous méritons de gagner par rapport

aux occasions obtenues. Nous allons continuer à travailler pour que nous soyons performants au championnat», a déclaré Raoul Mutufula, l'entraîneur du CARA. Quant à Sefu Guillaume Ilunga, l'entraîneur adverse, son équipe est sur la route d'un doublé... «C'est un match de finale. On ne pouvait pas planer comme étant des super-êtres humains. On pouvait s'attendre aussi à des moments de flottement. Le plus important c'était de rester dans le match, ne pas baisser les bras et croiser jusqu'au bout. Nous allons nous concentrer sur le reste des matchs du championnat pour réaliser ce doublé», a-t-il déclaré. En finale des dames, l'A.C Léopards a battu le F.C.F La Source, par 2-0, qui s'est offert, ainsi, son cinquième sacre d'affilée, après ceux de 2012, 2013, 2014 et 2015.

Cyr Armel YABBA-NGOT

Semi-marathon international de Brazzaville

Encore et toujours les Kenyans, maîtres du macadam

Les compétitions sportives ont tenu une place de choix lors des festivités marquant le 56e anniversaire de l'indépendance nationale célébrée à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza. Tout a commencé, en fin de matinée, dimanche 14 août, par la 13e édition du Semi-marathon international de Brazzaville (21,100km), que les coureurs descendus des hauts plateaux du Kenya ont dominé. Ils ont trusté les premières places, au niveau international.

La tradition veut que le départ du semi-marathon de Brazzaville soit donné par le président de la République. Et Denis Sassou Nguesso n'a pas dérogé au rituel. 612 concurrents, dont 492 nationaux et 22 étrangers dont 5 femmes, venus du Kenya, de l'Ethiopie, du Burundi, du Cameroun, du Tchad, du Rwanda, et de la R.D.C. l'ont pris, place Boulevard Denis Sassou Nguesso. Il était 11h.

Contrairement à l'année dernière, quand un Congolais réussissait l'exploit de franchir le premier la ligne d'arrivée, c'est le Kenyan Kimutai Marius qui s'est illustré avec un chrono de 1h 04'28", décrochant ainsi la coupe et un chèque de 2,5 millions de francs CFA. Son compatriote Mutai Richard Kiplimo (1h 04'58") et le Rwandais, Shebahire Erric



Le podium international féminin.



Rony Ampion recevant ses trophées et chèques des mains du président Denis Sassou Nguesso.

(1h 05'55") ont complété le podium international.

Chez les dames, les Kenyanes ont accaparé le podium international. Barsosio Agness Jerruto, déjà vainqueur à Ouesso, a pris l'or, en réalisant un chrono 1h 11'35", suivie de Barsosio Stellah Jepngetch (1h 12'23") et Kipchoge Pamela Jemeli (1h14'50").

En national, la première place a échu à Ampion Rony (1h 07'06"), en

hommes. Le vainqueur de la 12^{ème} édition, Eric Semba (1h07'47"), n'a fait mieux que se contenter de la deuxième place. Stick Maël Okoué complète le podium (1h09'45"). Quant aux dames, la palme d'or est revenue à Jodelle Ossou Wakeyi (1h 22'49"), secondée par Mambeké Cleme (1h 26'16"), puis Gana Mariam (1h27'05").

Cyr Armel YABBAT-NGO

Basket-ball

Un séminaire des entraîneurs de basket-ball s'est tenu, mercredi 17 août 2016, au Gymnase Maxime Matsima, à Brazzaville. En prélude aux championnats nationaux prévus du 20 au 28 août, à Pointe-Noire. Il était animé par le Gabonais d'origine congolaise, Blaise Louamba Baleketa, instructeur de zone Fiba-Afrique.

Etude de Maître Salomon LOUBOULA
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
Immeuble «Résidence de la Plaine», 1er étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville
B.P.: 2927, Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (242) 06 677.89.61
E-mail: officinotalsalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

CONGO CONSULTING SARLU
EN ABREGE «C.C. S.A.R.L.U»

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1.000.000 F. CFA
Siège social : 138, Rue Berlioz, Baongo, Brazzaville,
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM BRAZZAVILLE N° RCCM CG/BZV/16 B 6608.

CONSTITUTION

Par acte notarié du 22 juillet 2016 reçu en l'étude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, enregistré à Brazzaville EDT (Baongo), le 03 août 2016, sous F°127/5, N°1360, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

- **Forme:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;

- **Dénomination:** La société a pour dénomination «CONGO CONSULTING SARLU» ;

- **Objet:** La SOCIETE «CONGO CONSULTING SARLU» a pour objet en République du Congo, l'expertise en matière juridique, fiscale et comptable auprès des différentes personnes tant physique que morales, négoce internationale, prestation de services, prise de participations financières, import-export, vente en gros et détail de marchandises et fournitures ;

Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter la réalisation ;

- **Siège social:** Le siège social est fixé à Brazzaville (CONGO), 138, rue Berlioz, Baongo, République du Congo ;

- **Durée:** La SOCIETE «CONGO CONSULTING

SARLU» est constituée pour une durée de 99 ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;

- **Capital:** Le capital social est fixé à 1.000.000 F. CFA correspondant à 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune;

- **Déclaration notariée de souscription et de versement:** aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, le 11 avril 2016 et enregistrée à Brazzaville EDT (Baongo), le 03 août 2016, sous F°127/5, N°1360, il a été constaté que toutes les parts souscrites en numéraire ont été libérées intégralement par l'associé unique;

- **Gérance:** aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive en date du 22 juillet 2016, Monsieur Harold Igor HOMB est nommé en qualité de Gérant de la société, pour une durée illimitée ;

- **Dépôt légal:** a été entrepris, le 10 août 2016, au Greffe du tribunal de Commerce de Brazzaville ;

- **Immatriculation:** La société CONGO CONSULTING SARLU a été immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6608 par les soins du Notaire soussigné.

Pour insertion,
Le Notaire, Maître Salomon
LOUBOULA



Le Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC) recrute un secrétaire comptable, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA). Le PCPA Congo renforce les capacités de la société civile du Congo, depuis 2008. Il est cofinancé par l'Agence Française de Développement et le Gouvernement Congolais. Il est placé sous la responsabilité administrative et financière du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI).

Le programme s'exécute dans 7 départements au Congo, à savoir: Bouenza, Brazzaville, Cuvette, Niari, Plateaux, Pointe-Noire et Sangha. Actuellement, il compte 121 membres congolais et français.

La phase actuelle du programme (2014-2017) vise à poursuivre le renforcement de la société civile congolaise, en vue de sa participation à l'élaboration et au suivi des politiques publiques dédiées à la lutte contre la pauvreté et les inégalités, au niveau national et local. Plus spécifiquement, le programme s'est assigné 3 objectifs :

- renforcer la crédibilité et l'exemplarité des OSC congolaises ;
- renforcer la structuration collective et l'expertise de la société civile congolaise ;
- renforcer la contribution de la société civile congolaise au développement local des territoires.

Détails du poste:

Sous la responsabilité de la coordinatrice de la cellule exécutive, le / la secrétaire comptable aura pour missions:

Suivi comptable:

- saisie de la comptabilité sous Excel et vérification des comptabilités tenues par les animateurs locaux conformément aux procédures ;
- tenue de caisse ;
- préparation et suivi des paiements des factures / projets, préparation des per diem et remboursements des frais de transport ;
- vérification des rapports financiers des projets et explications aux porteurs ;

SECRETAIRE COMPTABLE –
OFFRE D'EMPLOI

- transmission des documents au CFSI.

Secrétariat:

- collecte des informations auprès des prestataires de services et négociation avec les fournisseurs, les administrations etc.;
- autres tâches de secrétariat (courrier, planning etc.).

Compétences et expérience attendues:

- diplôme BAC + 2 en lien avec les compétences requises pour ce poste;
- expérience exigée: 5 à 10 ans;
- Aptitude: travail en équipe, rigueur et sens de l'organisation ;
- Langue de travail: français (bonne maîtrise écrite et orale);
- Outil informatique: excellente pratique d'Excel et de Word;

La connaissance du mode de gestion des organisations de la société civile serait un atout.

Nature de l'engagement:

- Statut: salarié à plein temps du FJEC
- Lieu de travail: Brazzaville avec des déplacements possibles en République du Congo
- Durée du contrat: contrat à durée déterminée.

Composition du dossier:

La candidature comprendra, impérativement:

- Une lettre de motivation sous Word;
- Un CV (maximum 2 pages) incluant trois références;
- Une copie du diplôme de secrétaire comptable ou de comptable;
- Tout document attestant l'expérience professionnelle.

Le dossier de candidature est à envoyer à Olga Kabanabandza et Emilie Leroux, au plus tard, le lundi 29 août 2016, à 16 H, par mail: coord_pcpa-congo@yahoo.fr et leroux@cfsi.asso.fr.

Fait à Brazzaville, le 08 Août 2016

Le Secrétaire Général du FJEC



Assurances et
Réassurances du
Congo



**«Soyez Rassurés,
Vous êtes bien Assurés»**

AVIS DE RECHERCHE DES VICTIMES D'ACCIDENTS

Victimes concernées:
Celles des années 1974 à 2014

Lieux de consultations des listes des Victimes: les Bureaux de l'ARC à Brazzaville, Ouesso, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Sibiti et les Sièges des Mairies et Quartiers de Brazzaville et Pointe-Noire.

N.B: Se rapprocher des Services Sinistres de l'ARC

Contacts:

Brazzaville: 05.701.63.36 / 04.444.15.84 / 04.445.10.03

Pointe-Noire: 04.090.47.72 / 22.94.17.15

Denis Sassou-Nguesso en guerre contre le trafic de faux médicaments

Après sa réélection à la tête du pays, l'un des premiers sujets de préoccupation du président Denis Sassou-Nguesso porte sur la santé publique de ses compatriotes menacés par les faux produits pharmaceutiques en circulation sur les marchés. Ce poison qui représente, pour les Africains et pour la planète, un grand danger ne semblait pas, jusque-là, interpeller la conscience universelle.

Comme pour donner un cachet personnel à la question, le chef de l'Etat a fait un diagnostic politique devant ses pairs, à Kigali (Rwanda), à l'occasion du 27^{ème} sommet de l'Union africaine. Bien avant cette rencontre au sommet, le président de la République a pris soin d'ébaucher ses propositions dans une interview au quotidien «Les Dépêches de Brazzaville», dont nous vous livrons la synthèse. Notre parti, l'Unirr (Union pour la refondation républicaine) fait également des suggestions, afin de renforcer, au besoin, l'arsenal élaboré par le chef de l'Etat. Nous suggérons, également, d'intégrer, dans cette lutte, l'autre fléau qui mine la société congolaise: la drogue.

Point de vue présidentiel

Dans la fièvre de l'entretien au quotidien Les Dépêches de Brazzaville, le journaliste s'est étonné d'attendre le sommet de Kigali, pour sonner l'alerte, alors qu'il y a péril en la demeure. En effet, loin d'être simple poudre de perlimpinpin, c'est-à-dire d'innocents place-

bos, les faux médicaments relèvent d'actes criminels d'alchimistes des temps modernes. Prenant le taureau par les cornes, le président Denis Sassou-Nguesso a répondu que, souvent, sur les questions de santé publique, on se fourvoie, lorsqu'il y a précipitation et le bon sens invite de se méfier des effets d'annonce sans lendemain. Il faut raison savoir garder.

C'est une analyse clinique de la question que le président de la République a faite. Celui-ci a stigmatisé les dangers de la contrefaçon, car souvent, le grand public, sous-informé, en constitue la grande clientèle. De façon symptomatique, les chiffres parlent d'eux-mêmes: pensez que les truands réalisent des bénéfices supérieurs à 200 milliards de dollars américains et l'on déplore sur les consommateurs 800.000 décès chaque année dans le monde. Les faux médicaments tuent plus dans les pays pauvres que dans les pays riches. 70% de médicaments falsifiés sont vendus en Afrique contre seulement 1% en Occident.



Denis Sassou-Nguesso.

Remède national

«Médecin, guéris-toi toi-même», disent les Ecritures. Le chef de l'Etat a envisagé de balayer d'abord devant sa porte. De ce fait, des mesures thérapeutiques seront préconisées. Celles-ci sont d'ordre administratif et, surtout, interactives. Ainsi sera mise en place un haut conseil: celui-ci pilotera une commission interministérielle qui travaillera en synergie avec des universitaires, des O.n.g.s et des membres de la société civile. Voilà le remède pour venir à bout des médicaments qui «tuent, quand on attend qu'ils vous guérissent». L'Unirr propose l'interdiction totale de la vente des produits contrefaits sur nos marchés. Tout vendeur ambulancier, toute officine «sauvage» devront faire l'objet de poursuite et sévèrement sanctionnés par

la loi. Il faudrait légiférer à ce sujet. Il y a lieu, également, d'identifier les pays qui abritent ces pharmacies illicites, afin d'attaquer le mal à la source.

Soutien patriotique

Le président de la République ne doute pas, un seul instant, que les Congolais, dans leur immense majorité, vont le soutenir contre ce qu'il appelle «crime contre l'humanité», car ce sont eux les premières victimes de cette industrie de la mort.

Aide internationale

Bien évidemment, la communauté internationale sera sollicitée, car ce combat est international. Faute de bien le mener, c'est un facteur de déstabilisation de la paix sociopolitique en Afrique. Du reste, les ambassadeurs représentés à Brazzaville seront sensibilisés par le chef de l'Etat à ce sujet, avant de le porter personnellement très prochainement à la tribune des Nations unies, selon encore cet adage: «Nul n'est prophète chez lui».

Drogue

En plus des faux produits pharmaceutiques et bien qu'il n'y ait pas fait allusion, le chef de l'Etat devrait être préoccupé par le trafic de la drogue au Congo-Brazzaville. A l'image des faux médicaments, on peut également dire que la drogue au Congo est un fléau sourd. Il



Roger Ndokolo.

est stupéfiant de constater que les produits anabolisants font des ravages dans la population urbaine, sans que les pouvoirs publics ne s'en émeuvent. Si jadis, le seul opium du peuple était le chanvre indien et des comprimés du genre Mandrax, désormais, mondialisation oblige, les usagers sont pas-

sés des drogues classiques (cannabis) aux drogues dures (cocaïne, crack, héroïne). La montée de la criminalité dans les grandes villes congolaises n'est pas étrangère à l'usage des produits psychotropes.

Solutions

Notre parti, membre de la Coordination des partis et groupements politiques du centre animé par Jean-Michel Bokamba-Yangouma, pense, à juste titre que le chef de l'Etat reviendra sur le drame de faux médicaments et sur les solutions à envisager. La réponse adéquate à cette tragédie sanitaire passe par l'éducation, la communication, l'information et la résorption du chômage. L'hypothèse sociologique reste de mise: plus la crise ici-bas est profonde, plus les gens cherchent refuge dans des paradis artificiels. Cela ne sera pas facile, mais comme le disait si bien le sociologue congolais, le professeur Côme Mankassa: «Quand c'est difficile, c'est que c'est bon».

Roger NDOKOLO

Président du parti du centre UNIRR (Union pour la Refondation Républicaine)

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo	Francophone
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	Amérique-Asie
46.800	100 Euros
	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

OFFRE D'EMPLOI

Intitulé de poste: **CONTROLEUR DE GESTION**
Lieu d'affectation: Pokola

Missions du poste:

Sous l'orientation du Directeur Administratif et Financier, le Contrôleur de Gestion s'insère dans le processus d'élaboration et de contrôle budgétaire. Il se présente comme élément principal contribuant à la réussite de la stratégie financière par la planification, le suivi et le contrôle ainsi que la mise en oeuvre des alternatives correctives.

Activités principales:

- mettre en place un planning budget, en collaboration avec le Directeur Administratif et Financier;
- Définir et mettre en place les indicateurs et procédures de suivi;
- Analyser les performances financières, contrôler les résultats financiers et proposer des mesures correctives;
- Effectuer le suivi budgétaire et superviser les clôtures comptables;
- Réaliser le suivi des opérations d'inventaire;
- Mettre en place le contrôle interne;
- En fonction des outils et des états de reporting groupe ou à concevoir en interne, proposer des solutions d'optimisation de rentabilité;
- Apporter un appui technique et se positionner comme Business Partner auprès des autres départements de l'Entreprise;
- Veiller au respect des procédures, de consolidation et de contrôles comptables;
- Effectuer des actions de communication sur l'harmonisation des règles des contrôles internes;
- Effectuer, à la demande de sa hiérarchie, toute tâche supplémentaire, en liaison avec sa fonction.

Qualification requise:

- Détenir un diplôme correspondant au BAC + 5 dans le domaine de la comptabilité, de contrôle de gestion, de gestion financière ou de gestion d'entreprise et une expérience professionnelle

de 5 ans minimum dans ce domaine d'activité ou sur un poste similaire.

Exigences liées au poste:

- Disposer de bonnes connaissances et une bonne pratique des progiciels spécialisés;
- Avoir de bonnes techniques d'élaboration de budget;
- Etre capable de réaliser des études prospectives de résultats;
- Etre en mesure de mettre en place le système d'information de gestion (progiciel de gestion intégré...);
- Maîtriser les principes du reporting anglo-saxon;
- Avoir de bonnes connaissances en Anglais;
- Présenter les dispositions d'un bon relationnel;
- Détenir des dispositions de réactivité, de pro activité et de bonne communication;
- Garantir une conscience professionnelle, d'une grande probité morale et professionnelle;
- Faire preuve de grande disponibilité et posséder de ce fait une grande flexibilité du point de vue des horaires de travail.

Processus de sélection:

Les dossiers de candidature doivent comporter une demande manuscrite et un CV. Ces dossiers doivent être adressés, au plus tard, le 7 septembre 2016, à l'une des adresses suivantes:

PricewaterhouseCoopers Tax & Legal
88, Avenue du Général De Gaulle
B.P: 1306, Pointe-Noire

PricewaterhouseCoopers Tax & Legal
Avenue Amilcar Cabral, enceinte
BCI siège, Bâtiment annexe 1er étage.
B.P: 1140, Brazzaville

Les candidat(e)s présélectionné(e)s sur dossier, seront, ensuite, convoqué(e)s pour se soumettre à un test de recrutement et un entretien de sélection finale.

APPEL D'OFFRE DE UNITED BANK FOR AFRICA CONGO

UNITED BANK FOR AFRICA CONGO lance un appel d'offre aux entreprises de nettoyage professionnel de bâtiments (bureaux).

Le dossier à fournir sous pli fermé, avant ou au plus tard, le 26 août 2016, devra comprendre:

- * Une déclaration d'intention à soumissionner adressée à Monsieur le Directeur Général d'UBA Congo;
- * Un dossier fiscal;
- * Un plan tarifaire.

Les entreprises désireuses de soumissionner devront faire parvenir leur pli à l'adresse suivante: 37, avenue William Guynet, face Rond-Point City Center, centre-ville Brazzaville, République du Congo.



CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 1,5



7.000 FCFA



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 2,5



10.900 FCFA



Schneider Electric

Domaé

2.900 FCFA

legrand®
Prise Kaptika



400 FCFA



legrand®
Multiprise 2P+T

6.900 FCFA

legrand®
Hublot Rond



4.400 FCFA

6 Avenue Foch, Centre Ville Brazzaville République du Congo
Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com